

COLLECTION GUIDE

# QUAND DIRE, C'EST INCLURE

Pour une communication officielle et formelle  
non discriminatoire quant au genre

Une publication  
de la Direction de la Langue française

**ÉDITION 2024**

# Sommaire

I.	Préambule	3
II.	Guide de communication non discriminatoire quant au genre	5
III.	Liste des formes féminines	33

## I. Préambule

Le 14 octobre 2021, la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté le *Décret relatif au renforcement de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et aux bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou formelles*. Le renforcement de ces pratiques vise à une meilleure visibilité des femmes dans la langue. Le pouvoir symbolique de la langue, qui a notamment pour fonction de représenter le monde et d'agir sur lui, lui permet également de renforcer la visibilité de la place et du rôle des femmes dans la société en les nommant le plus justement possible. Un bon usage de la langue doit aussi permettre d'éviter toute pratique discriminatoire, notamment à l'égard des personnes non binaires. Dans le cadre de l'arrêté d'exécution qui se rapporte à ce Décret, le Conseil des Langues et des Politiques linguistiques a été chargé d'élaborer des règles d'accord et des modèles de formation des mots féminins ainsi qu'un discours grammatical non discriminatoire quant au genre. Le 14 juillet 2022 était adopté un arrêté du Gouvernement de la FWB portant exécution du décret. Cet arrêté a été publié au Moniteur belge le 19 août 2022.

Afin de rendre publiques et de diffuser le plus largement possible ces décisions de politique linguistique, le Conseil a été chargé de publier une brochure explicative à destination des citoyens et citoyennes de la FWB<sup>1</sup>.

Cette brochure, sous forme de guide, que vous tenez à présent entre vos mains, s'articule en deux temps.

<sup>1</sup> Ont contribué à la rédaction de ce guide : Esther Baiwir, Christiane Buisseret, Philippe Hambye, Benjamin Heyden, Arnaud Hoedt, François Provenzano, Laurence Rosier, Anne-Catherine Simon, Dan Van Raemdonck et Anne Vervier. Ils ont pu bénéficier de la relecture éclairée des autres membres du Conseil et de la Direction de la Langue française, Aurore Dumont, Virginie Tumelaire et Nadine Vanwelkenhuyzen.

Dans un premier temps, le guide présente les règles d'accord et des modèles de formation des mots féminins, de formation des doublets abrégés ainsi que d'ordination des doublets complets. Ces présentations qui concernent les formes seront complétées par des principes généraux d'utilisation de ces formes, qu'il s'agisse des formes qui visibilisent les femmes ou de celles qui neutralisent l'opposition de genre, c'est-à-dire qui, comme le ferait une forme neutre, ne permettent pas par leur morphologie de différencier le féminin du masculin, mais permettent dès lors d'inclure également les personnes non binaires.

Dans un second temps, est présentée la liste des termes féminins désignant des personnes par leur titre, métier, grade ou fonction. Cette liste a été actualisée en fonction des nouveaux termes enregistrés ainsi qu'en fonction des nouvelles formes féminines recommandées. En outre, cette liste inclut désormais des dénominations qui ne relèvent pas strictement de ces champs, mais qui sont couramment utilisées dans les communications officielles ou formelles, comme *successeuse* ou *vainqueuse*. Le principe qui a guidé les travaux est celui de la plus grande visibilité des femmes, les choix se portant prioritairement sur les formes où la différence de genre est audible, et pas seulement lisible.

Le Conseil tient à insister, en préambule, sur l'importance de laisser aux usagères et usagers de la langue la liberté qui est la leur. La variation, tant individuelle que collective, doit pouvoir être reconnue : les usages varient en effet en fonction des contextes, et le contexte

des communications officielles et formelles, auquel s'applique le décret, est loin d'être le seul dans lequel nous utilisons la langue française. Le Conseil ne se pose donc pas en censeur, ni de variétés différentes ni de créativités diverses. Il importe que ces usagers et usagères puissent user de leurs prérogatives de copropriétaires de la langue afin de lui permettre, le cas échéant, d'évoluer.

Pour autant, il importe également de pouvoir proposer un usage de référence à celles et ceux qui s'interrogent sur les formes à adopter et, en particulier, à toutes les personnes qui doivent enseigner la variété socioprofessionnellement valorisée ou qui souhaitent disposer de balises claires pour orienter leurs propres pratiques lors des communications officielles ou formelles.

Le Conseil usera dès lors de recommandations. Il *recommandera* certains usages. Il lui arrivera également de *ne pas recommander* d'autres usages, tout *en recommandant de ne pas les sanctionner* (surtout dans le cadre scolaire). Il n'appartient en revanche pas au Conseil de recommander de ne pas pratiquer certains usages émergents ou persistants, fussent-ils encore extrêmement minoritaires. L'évolution de la langue pourrait en effet amener à réviser certaines recommandations, et le Conseil ne saurait insulter l'avenir.

Pour le Conseil des Langues et des Politiques linguistiques,

**Dan Van Raemdonck**  
Président

# 1. Guide de communication non discriminatoire quant au genre

## Table des matières

<b>1. Un nouveau guide de féminisation et de rédaction non discriminatoire quant au genre</b>	7
<b>2. La formation du féminin et sa place par rapport au masculin</b>	8
<b>3. Désigner une femme ou un ensemble composé de femmes</b>	9
<b>3.1 Utiliser une forme féminine</b>	9
<b>3.2 Règles de formation des noms féminins</b>	11
<b>3.3 Quels noms féminins utiliser lorsque plusieurs formes coexistent ?</b>	12
Faut-il encore utiliser les féminins en <i>-eure</i> ?	12
Les emprunts	13
<b>3.4 Le féminin des noms composés</b>	13
<b>4. Désigner un ensemble mixte comportant des femmes et des hommes</b>	14
<b>4.1 Les doublets [visibilisation du féminin]</b>	14
L'ordre des doublets	15
Des termes choisis de manière équitable	16

4.2	Les doublets abrégés [visibilisation du féminin]	17
	Utiliser le point médian sans nuire à la lisibilité d'un texte	17
	Le point médian à l'oral	18
4.3	Les termes épïcènes [neutralisation du genre des noms]	19
	Les noms épïcènes	19
	Les pronoms épïcènes	19
4.4	Les noms collectifs [neutralisation du genre des noms]	20
4.5	Les noms non variables en genre désignant les personnes [neutralisation du genre des noms]	20
4.6	Les formes passives [neutralisation du genre des noms]	21
4.7	Acception générique de la forme masculine [neutralisation du genre des noms]	21
5.	Comment faire les accords avec les formes doubles ?	23
5.1	L'accord des déterminants	23
5.2	L'accord des adjectifs et des participes	25
6.	Quels pronoms utiliser pour désigner des ensembles mixtes ou des personnes dont on ne connaît pas le genre ?	27
6.1	Pronoms de reprise	27
6.2	Pronoms de première mention	27
7.	Glossaire	30

Dans les encadrés simples, le Conseil traite de questions particulières, dans le cadre du décret. Dans les encadrés « Matière à réflexion », le Conseil synthétise, dans une perspective pédagogique, l'état actuel des réflexions sur des questions qui sont en débat dans la société, mais qui ne sont pas résolues par le décret.

## Encadrés

1	La force de l'habitude	10
2	Les offres d'emploi et autres annonces : la mention (F/H/X)	16
5	Autres expressions épïcènes	19
6	Quand les noms non variables deviennent variables...	21
10	Le champ d'application du décret	29

## Encadrés « Matière à réflexion »

3	Les néologismes	18
4	D'autres stratégies attestées de visibilité du féminin	18
7	Le genre non marqué : un troisième genre grammatical ?	24
8	Principe de proximité et accord de proximité	26
9	Le débat autour du pronom <i>iel</i>	28

# 1. Un nouveau guide de féminisation et de rédaction non discriminatoire quant au genre

Afin de renforcer la féminisation et les pratiques de communication non discriminatoire quant au genre, la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un décret le 14 octobre 2021 suivi d'un arrêté d'application le 19 août 2022. Le présent guide actualise les trois éditions du guide *Mettre au féminin* (1993, 2005 et 2014).

Les pratiques de féminisation recommandées par le premier décret (1993) se sont largement implantées : les femmes sont désignées par des noms féminins lorsqu'elles remplissent une fonction (*Première ministre*), exercent un métier (*entrepreneuse*), portent un titre (*chevalière de la Légion d'honneur*) ou un grade (*docteure en sciences*). La visibilité des femmes dans le monde professionnel, social et politique s'est accrue.

Cependant, certains usages courants aujourd'hui en français peuvent encore alimenter un biais défavorable aux femmes dans la représentation des différents genres, particulièrement lorsqu'il s'agit de désigner des groupes mixtes. Il est donc nécessaire de les faire évoluer. En outre, la diffusion des formes féminisées dans les textes

suscite de nouveaux usages, accompagnés de questions légitimes : (1) Quelle forme féminine choisir lorsque plusieurs formes sont en concurrence ? (2) Comment désigner, dans les communications officielles, les ensembles composés de femmes et d'hommes sans discriminer les femmes ? (3) Comment régler les accords des déterminants et des adjectifs ou les reprises par des pronoms lorsque ces éléments réfèrent à des doublets ?

Ce guide propose un usage de référence répondant à ces différentes questions. Il donne en particulier des balises claires aux personnes qui doivent enseigner la variété socioprofessionnellement valorisée ou qui sont tenues de se conformer au décret. À la différence du décret de 1993, qui s'appliquait à la communication administrative écrite, le décret relatif au renforcement de la féminisation de 2021 s'applique à **toutes les formes de communications officielles et formelles, tant écrites qu'orales** : circulaires, communications institutionnelles, contrats, manuels et activités d'enseignement, diplômes, communications gouvernementales, programmes d'actualité, etc. Les

présentes recommandations s'appliquent à l'ensemble de ces domaines.

Si ce guide vise à orienter les usages des francophones de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il ne doit pas les priver de leurs prérogatives de copropriétaires de la langue et de leur liberté de la faire évoluer. Certaines formes et certains emplois y sont recommandés, d'autres ne le sont pas, mais il n'est jamais question de sanctionner ou de proscrire certains usages émergents ou persistants, fussent-ils encore extrêmement minoritaires. En ce sens, ce guide ne saurait être invoqué pour condamner les pratiques des uns, des unes et des autres et se poser

en censeur de variétés différentes ou de créativité diverses.

Comme le veut le décret qui l'oriente, ce guide se préoccupe d'abord et avant tout de recommander des pratiques linguistiques qui permettent au mieux de représenter tant les femmes que les hommes. Tout en suivant ce principe directeur, on veille également, d'une part, à mettre en évidence des procédés de neutralisation du genre et, d'autre part, à proposer des solutions qui permettent de prendre en compte à la fois les préoccupations pour l'égalité des genres et les enjeux de simplicité formelle, d'économie dans la communication ainsi que de lisibilité.

## 2. La formation du féminin et sa place par rapport au masculin

Lorsque l'on veut expliquer la formation du féminin, on dit parfois que l'on compose les formes féminines « par l'ajout d'un -e à la fin de la forme masculine ». Cette formulation implique l'idée d'une subordination : le féminin apparaît comme dérivé et secondaire, et le masculin comme premier. Cette manière de voir les choses projette sur la langue une représentation culturelle inégalitaire des rapports sociaux de genre. Or, les noms possèdent leur genre en propre. Les noms féminins existent à part entière avec leur suffixe

spécifique (ex. féminin en *-euse* par rapport au masculin en *-eur*).

En outre, le discours grammatical semble reposer sur une correspondance entre le genre grammatical et le sexe, qui ne se vérifie réellement – à quelques exceptions près – que pour les noms désignant des êtres animés.

Pour les noms d'êtres humains, le plus souvent, et pour les noms d'animaux, assez souvent, la

différence de sexe (mâle, femelle) ou d'identité de genre (homme, femme, X) se marque par des noms de genre correspondant (masculin, féminin)<sup>2</sup> :

- soit on utilise des noms spécialisés pour chaque genre : *frère/sœur, poule/coq* ;
- soit la différence de genre d'un même nom est marquée par des morphèmes particuliers : *directeur/directrice, lion/lionne* ;
- soit c'est par le déterminant que l'on informe du genre du nom épiciène, qui a la même forme aux deux genres : *un artiste/une artiste*.

Pour certains noms d'animaux, le nom, qu'il soit de genre masculin ou de genre féminin, représente les individus tant mâles que femelles : *une chouette* (mâle ou femelle), *un hibou* (mâle ou femelle).

Pour les noms d'êtres inanimés, qui constituent la grande majorité des noms, cette correspondance entre le genre et le sexe n'est pas effective. Les objets inanimés se répartissent entre masculin et féminin, sans que le parallèle avec le sexe puisse jouer (*la chaise, le fauteuil*), sauf par anthropomorphisme (*Madame la Lune*).

### 3. Désigner une femme ou un ensemble composé de femmes

La règle d'utiliser des noms féminins pour désigner des femmes ou des ensembles de femmes s'applique dans tous les domaines (3.1). Les règles de formations des noms féminins sont généralement régulières (3.2). Lorsque plusieurs dénominations féminines coexistent, on recommande d'utiliser la forme qui visibilise le féminin (3.3).

#### 3.1 Utiliser une forme féminine

Les noms de métier, fonction, grade ou titre sont formulés au féminin lorsqu'ils réfèrent à

une femme ou à un ensemble composé de femmes.

Cette règle, préconisée par le décret de 1993, est devenue majoritaire dans les usages. Dans certains domaines cependant, comme celui des fonctions ou des grades les plus prestigieux, l'usage a tardé à s'implanter et connaît encore quelques exceptions. On recommande partout de dire : *Rosa Bonheur a été promue officière de la Légion d'honneur, Madame la Secrétaire perpétuelle ou la cheffe de cabinet de la ministre*.

2 Actuellement, la langue française ne possède pas d'équivalence dans le genre grammatical pour l'identité de genre X.

Lorsqu'une forme féminine s'emploie avec un nouveau sens (*entraîneuse* dans le domaine sportif) ou lorsque cette forme est homonyme avec un nom d'objet (*cuisinière, chauffeuse*), les connotations négatives dispa-

raissent rapidement. Il faut donc recommander sans aucune réserve l'emploi de formes comme *l'entraîneuse de l'équipe de foot, la cuisinière étoilée*.

## La force de l'habitude

Julie-Victoire Daubié est la première femme à obtenir le titre de bachelier en 1861 en France. Lorsque les journaux en font leurs gros titres, le terme *bachelière* désigne de manière péjorative une jeune femme qui fréquente les bacheliers en dehors de leurs cours. Utilisé dans son nouveau sens de « diplômée », le terme féminin perd rapidement cette connotation et permet à toutes les femmes de se projeter dans un domaine dont elles étaient jusqu'à présent exclues. Le sens du terme *étudiante* a connu une évolution similaire. Aujourd'hui, le terme *entraîneuse* suit une évolution comparable. Si certaines entraîneuses sportives éprouvent une réticence à être nommées de cette manière, c'est parce que ce nom possède deux sens, dont celui de « jeune femme employée dans un bar pour engager les clients à danser ou à consommer ». Le sens de « personne qui entraîne un athlète ou une équipe sportive » deviendra dominant dès que ce nom aura été suffisamment utilisé dans le contexte sportif. Cette évolution est généralement très rapide.

C'est par la force de l'habitude et de l'usage que les mots nouveaux ou nouvellement formés perdent ce qui pourrait apparaître comme une incongruité liée à la nouveauté. Si on a d'abord pu rire des *plombières*, des *cafétières* et des *cuisinières*, c'est parce que le rapport à l'objet provoquait un rejet pour cause d'ambiguïté. Un tel rejet n'a pas pour autant frappé les *avocats*, dont la profession semble s'accommoder sans problème de l'homonymie avec un fruit. L'usage remédiera donc à l'incongruité passagère pouvant être perçue pour les *entraîneuses* sportives et les *ingénieuses agronomes*, comme il le fit pour les *autrices*, terme qui exista lexicalement il y a plusieurs siècles avant d'être rapidement abandonné, puis revitalisé il y a peu, en remplacement d'*auteures* à la féminité peu audible. Des formes comme *médecine* et d'autres encore devraient suivre. Ce n'est qu'une mise en bouche. Mais sans celle-ci, pas d'usage, et sans usage, pas d'habitude de représentation.

## 3.2 Règles de formation des noms féminins

La plupart des noms féminins sont formés de manière régulière et leur utilisation ne pose aucune difficulté (*avocate, bijoutière, boxeuse, directrice*).

Si la forme masculine se termine par *-e* (et plus rarement par *-o* ou *-a*<sup>3</sup>), la forme féminine lui est identique, et ces noms sont dits épiciènes : *un/une analyste, un/une psychologue, un/une imprésario*. Les noms épiciènes représentent 32 % des noms de la liste (voir section III).

Dans 28 % des cas, la forme féminine des noms diffère de la forme masculine par la présence d'un *-e* final dans la graphie (*délégué, déléguée*). Il arrive qu'il y ait en outre une différence dans la prononciation ou la graphie (*pharmacien, pharmacienne ; conférencier, conférencière ; chef, cheffe*). Lorsque la prononciation diffère, on perçoit ces noms comme ayant des suffixes différents, l'un masculin, l'autre féminin : *-ien* [jɛ̃], *-ienne* [jɛ̃n], *-ier* [jɛ], *-ière* [jɛʁ].

Les noms masculins en *-eur* représentent un quart des noms : le féminin se forme avec les suffixes *-euse* (*bruiteur, bruiteuse*), *-rice* (*facteur, factrice*) et, plus rarement, *-eure* (*professeur, professeure*) ou *-eresse* (*demandeur, demande-resse*, dans le langage juridique).

Les suffixes féminins *-euse*, *-rice*, *-eure* et *-eresse* se répartissent dans des proportions très variables.

- L'alternance *-eur*, *-euse* (*soudeur, soudeuse*) représente le cas le plus fréquent (7 cas sur 10 pour ces mots en *-eur*). À cause de leur vitalité élevée, ces suffixes sont privilégiés pour la formation des mots nouveaux : *youtubeur, youtubeuse*.
- Les formes féminines en *-eure* sont rares. Quelques formes anciennes correspondent à un ancien comparatif en latin (*une maieure, une mineure d'âge, une prieure, une supérieure*). Les autres ont été formées au Québec dans les années 1970 et 1980 pour combler l'absence de forme féminine : *professeure, ingénieure*. À ces féminins en *-eure* qui ont été créés pour combler une lacune lexicale, on préférera lorsqu'ils sont disponibles les féminins en *-euse*, qui sont plus réguliers et plus audibles (*provisseuse* plutôt que *provisseure*).
- Pour un nombre réduit de noms (moins de 3 sur 10), qui sont apparentés à un nom en *-tion* (*direction*) ou en *-ssion* (*émission*) ou dont le radical ne correspond pas à un verbe (*directeur* ne correspond pas au verbe *diriger*), le féminin se forme à l'aide du suffixe *-rice* : *directrice, émettrice, éditrice*.

3 On trouve par exemple des diminutifs comme *clodo* ou *aristo* ou des emprunts comme *barista* ou *judoka* (pour ce dernier, le féminin *judokate* s'est diffusé dans les usages).

- Les rares formes en *-esse* correspondent à des formes anciennes, en particulier dans le domaine juridique (*bailleresse, défenderesse, demanderesse, venderesse*) ou littéraire (*chasseresse, enchanteresse*).

Un petit nombre de formes féminines sont irrégulières ou suivent des procédés de formation plus rares (*compagnon, compagne ; confrère, consœur ; judoka, judokate ; poète, poétesse*).

### 3.3 Quels noms féminins utiliser lorsque plusieurs formes coexistent ?

Lorsque plusieurs formes féminines sont en concurrence, on recommande d'utiliser la forme la plus visible (à l'écrit) ou la plus audible (à l'oral).

#### *Faut-il encore utiliser les féminins en -eure ?*

Comme on l'a expliqué précédemment, on ne connaissait pas de forme féminine au 20<sup>e</sup> siècle pour des noms comme *ingénieur, docteur* ou *auteur*. Dans ce contexte, la création de noms féminins avec un *-e* final (*ingénieure, docteure, auteure*) a permis d'enrichir le lexique, même si ce procédé a pu susciter des réactions négatives, car il ne correspondait pas aux modèles les plus réguliers comme *danseur, danseuse* ou *conducteur, conductrice*.

Les nouvelles formes en *-eure* ont permis de faire progresser la féminisation. Cependant, ces formes féminines ne sont pas audibles dans la langue parlée, car elles se prononcent comme les formes masculines correspondantes (*ingénieur* [ɛ̃ʒɛnjœʁ], *ingénieure* [ɛ̃ʒɛnjœʁ]). Aujourd'hui, le besoin se fait sentir de recourir à des formes qui visibilisent et rendent audible

**Tableau 1.** Exemples de formes visibilisant le féminin (recommandées) comparées aux formes non recommandées

On recommande...	plutôt que...
<i>autrice</i>	<i>auteure</i>
<i>clowne</i>	<i>clown</i>
<i>défenseuse</i>	<i>défenseur</i>
<i>judokate</i>	<i>judoka</i>
<i>poétesse</i>	<i>poète</i>
<i>traiteuse</i>	<i>traiteur</i>
<i>vainqueuse</i>	<i>vainqueur</i>

la féminisation. Le retour dans les usages de l'ancien nom *autrice*, qui était tombé en désuétude, illustre ce phénomène, de même que la diffusion de formes en *-euse* qui étaient jusqu'à présent peu utilisées : *la successeuse, la prédécesseuse, la provisoise, la professeuse, etc.*

#### Les emprunts

La féminisation des noms empruntés à d'autres langues peut s'appuyer sur les règles du français, tout comme la formation du pluriel depuis les rectifications orthographiques de 1990 (*un pizzaiolo, des pizzaiolos*) : *un toréador, une toréadore ; un troll, une trolle*. Toutefois, certaines formes ont été empruntées avec le suffixe féminin de leur langue d'origine ; dans ces cas, on utilise celles-là (*une pizzaiola ; une toréra*).

### 3.4 Le féminin des noms composés

Les noms composés sont formés de plusieurs éléments, liés ou non par un trait d'union : *haut-fonctionnaire, administrateur réseau ou porte-parole*<sup>4</sup>. La formation du féminin des noms composés dépend de la nature des éléments.

- Adjectif+Nom (*haut-fonctionnaire*) ou Nom+Adjectif (*maréchal-ferrant*) : l'ad-

jectif et le nom se mettent au féminin (*haute-fonctionnaire, Première ministre ; secrétaire perpétuelle, maréchale-fer-rante, aide-ménagère, sergente-majore*). Font exception quatre composés figés – relevés dans la liste des noms féminins annexée –, où seul le nom varie : *e-sportive, franc-maçonne, nouveau-née et quartier-maitresse*.

- Nom+Nom (*avocat conseil, chef-coq*) : le nom désignant la personne ou la fonction se met au féminin, tandis que le nom adjoint ne varie pas : *avocate conseil, cheffe-coq, administratrice réseau*. Si les deux noms du composé désignent des personnes ou des fonctions, les deux se mettent au féminin : *apprentie-coiffeuse, autrice-compositrice, sapeuse-pomprière*. Cette règle se heurte encore parfois aux usages : *une maitre-chien ou une maitresse-chien*.
- Nom+Prép+Nom (*rédacteur en chef, garde du corps, metteur en scène*) : le nom qui désigne la personne se met au féminin et le nom introduit par la préposition ne varie pas : *rédactrice en chef, infirmière (en) chef*<sup>5</sup>, *garde du corps, metteuse en scène*.

4 Pour les noms dérivés à l'aide d'un préfixe, comme *post-éditeur, téléacheteur* ou *sous-chef*, le féminin se forme en suivant les règles des noms simples correspondants : *post-éditrice, téléacheteuse* ou *sous-cheffe*.

5 On trouve parfois *une infirmière cheffe*, lorsque le composé est formé sans préposition (*en chef*) et que les deux noms sont ressentis comme désignant une personne ou une fonction.

- Composé déverbal : lorsque le composé est construit à partir d'un verbe suivi d'un nom (*prête-nom, porte-parole, sage-femme*), le composé ne se modifie pas au féminin : *une porte-parole, une garde-malade,*

*une rabat-joie*. Il en va de même pour *sage-femme* (étymologiquement « qui connaît les femmes ») qui s'emploie au masculin et au féminin : *un sage-femme, une sage-femme*.

## 4. Désigner un ensemble mixte comportant des femmes et des hommes

Plusieurs techniques permettent de renvoyer à des ensembles mixtes comportant des femmes et des hommes (voir Tableau 2) : **les policières et les policiers** ont été invités à donner leur avis au Conseil communal, **les élèves** doivent suivre les cours à distance, **la direction** se prononcera demain, **toutes les personnes intéressées** peuvent se manifester, etc. Certaines techniques ont pour effet de **visibiliser** les femmes dans les textes, tandis que d'autres ont pour effet de **neutraliser** l'opposition de genre. Les choix rédactionnels sont guidés par la recherche d'un équilibre entre visibilité des femmes (visée première du décret) et lisibilité du texte.

Cependant, pour le discours juridique et les actes administratifs complexes, une zone de tolérance permet de recourir prioritairement aux techniques de neutralisation de l'opposition de genre plutôt qu'aux techniques

de visibilité du féminin. Le recours aux termes épécènes ou aux noms non variables en genre est alors privilégié. Pour recourir à la forme masculine avec valeur générique, il faudra à minima que les définitions juridiques reprennent un doublet complet.

### 4.1 Les doublets [visibilisation du féminin]

Utilisez un doublet lorsque la mixité du groupe auquel vous référez n'est pas établie d'après le contexte ou lorsque vous souhaitez attirer l'attention sur cette mixité. Les formules d'adresse, les définitions reprises dans les textes juridiques, les débuts de texte ou les titres sont des lieux où une attention particulière doit être portée à la visibilité des femmes.

**Tableau 2.** Sept techniques pour désigner des groupes mixtes

Techniques	Exemples	Effets visés	Inconvénients
(4.1) doublets	<i>les recteurs et les rectrices</i>	visibilisation	allongement du texte
(4.2) doublets abrégés	<i>les citoyen·ne·s les citoyen·nes</i>	visibilisation	parfois perçu comme clivant ou moins lisible
(4.3) termes épïcènes <ul style="list-style-type: none"> <li>avec déterminants marqués en genre</li> <li>avec déterminants non marqués en genre ; pronoms épïcènes</li> </ul>	<i>le ou la psychologue, un ou une athlète</i>  <i>l'artiste, les Belges ;</i>  <i>vous, quiconque</i>	visibilisation  neutralisation	nécessité de doubler le déterminant  difficulté de gérer les accords (adjectifs, participes passés)
(4.4) termes collectifs	<i>la population, la police, les équipes</i>	neutralisation	perte de précision, style dépersonnalisé
(4.5) termes non variables en genre	<i>les victimes, toute personne qui</i>	neutralisation	nombre limité de termes permettant cette technique
(4.6) forme passive	<i>le vaccin a été administré</i>	neutralisation	style dépersonnalisé
(4.7) acception générique de la forme masculine	<i>un technicien, les candidats</i>	neutralisation	invisibilise les femmes

Un doublet consiste à juxtaposer un nom masculin et le nom féminin correspondant : *Mesdames et Messieurs, les auditeurs et auditrices, tous les garçons et les filles de mon âge*. Cette technique visibilise les femmes et les hommes.

### L'ordre des doublets

Alternez l'ordre du masculin et du féminin dans votre texte, que ce soit de manière aléatoire, en suivant l'ordre alphabétique, en

fonction des nécessités de l'accord ou pour des raisons stylistiques. Le féminin ne doit pas forcément précéder le masculin.

Varié l'ordre dans lequel on présente les noms masculins et féminins permet de renforcer le traitement non discriminatoire quant au genre. Le choix de l'ordre alphabétique peut constituer un critère pour organiser cette alternance (*les femmes et les hommes, les instituteurs et les institutrices*).

L'ordre peut également être adapté en fonction de l'accord des déterminants (qui précèdent) ou des adjectifs (qui suivent), afin de favoriser une proximité entre mots au même genre : *les étudiantes et étudiants internationaux* (voir 5.2 L'accord des adjectifs et des participes).

#### *Des termes choisis de manière équitable*

Lorsque vous utilisez des doublets, choisissez des termes comparables qui renvoient de manière non discriminatoire aux femmes et aux hommes.

Le traitement non discriminatoire des femmes dans les textes requiert un usage symétrique des termes. On ne dira pas *les filles* et *les*

## Les offres d'emploi et autres annonces : la mention (F/H/X)

Les offres et les demandes d'emploi, les annonces de recrutement ou de possibilité de promotion et les possibilités de formation seront libellées en faisant suivre le nom des postes, formulés au masculin et au féminin en toutes lettres, d'une mention de type F/H/X.

Les offres d'emploi ou de formation sont un domaine où une attention particulière doit être portée à la féminisation. L'emploi de noms féminins montre que les femmes ont accès aux fonctions politiques (*la Première ministre, l'échevine, la présidente de l'assemblée*), sociales (*une influenceuse*) ou entrepreneuriales (*la manageuse, la directrice générale*). L'emploi de noms féminins permet aux jeunes filles de se projeter dans des métiers ou des rôles ordinairement réservés aux hommes : *une codeuse, une mathématicienne, une plombière*. À l'inverse, l'emploi de noms et déterminants masculins permet aux jeunes garçons de se projeter dans des métiers socialement perçus comme typiquement féminins : *un sage-femme, un puériculteur, un logopède*.

Afin que la communication dans le domaine de l'emploi soit non discriminatoire quant au genre, elle doit faire apparaître de manière explicite les personnes non binaires (F/H/X). Cette mention (X) est préconisée par le Conseil de l'Europe.

hommes pour désigner les membres de deux équipes sportives, mais bien *les femmes et les hommes* ou *les filles et les garçons*. On utilisera également des expressions qui n'entretennent pas de stéréotype de genre : *le panier du ménage* (et non *le panier de la ménagère*), *agir en personne responsable* (et non *agir en bon père de famille*), *les droits humains* (et non *les droits de l'Homme*).

Dans le cadre des discours juridiques et des actes administratifs complexes, à l'exception des articles qui reprennent des définitions, on privilégie néanmoins le recours aux termes épécènes qui ont la même forme au masculin et au féminin ou aux noms non variables en genre : *un individu, une personne* (voir 4.3 et 4.5).

## 4.2 Les doublets abrégés [visibilisation du féminin]

Le décret limite l'usage des doublets abrégés aux contextes écrits où l'espace disponible impose une abréviation, comme les tweets, les tableaux, les titres, les dispositifs d'affichage, les graphiques...

Plutôt que par les parenthèses, le tiret, le point ou la barre oblique qui ont déjà une fonction (élément explicatif, élément accessoire, jonction, barre de fonction, etc.), les doublets sont abrégés de préférence par l'utilisation du point médian. Le point médian

permet de combiner les suffixes du masculin et du féminin dans une même unité graphique : *étudiant-e, lycéen-ne*.

*Utiliser le point médian sans nuire à la lisibilité d'un texte*

On veillera à utiliser le point médian pour les seuls noms et de manière parcimonieuse.

- Privilégiez le point médian pour des cas où la forme féminine diffère de la forme masculine par la présence d'un -e final (avec ou sans doublement de la consonne) : *débutant-e, technicien-ne*. Pour les noms masculins en -er avec féminin en -ère, le point médian ne permet pas de gérer l'alternance entre lettre accentuée et non accentuée : on ne recommande pas les graphies de type *un ou une boulanger-e*, auxquelles on préfère le doublet complet *un boulanger ou une boulangère*.
- Lorsque le féminin se forme avec un suffixe différent du suffixe masculin (ex. -eur, -euse), la lecture du doublet abrégé demande de remplacer un suffixe par un autre. Ce remplacement pouvant entraîner une difficulté de lecture, on évitera l'utilisation du point médian dans des cas comme *directeur-ric*e (variante : *directeur-trice*) ou *vapoteur-euse*.
- Lorsque le doublet abrégé est utilisé au pluriel, on observe deux usages : avec deux points médians entre le suffixe fémi-

nin et la marque du pluriel (*les étudiant-e-s*) ou avec un seul point médian avant les suffixes féminin et pluriel (*les étudiant-es*). La première option (*les étudiant-e-s*), plus lourde, présente l'avantage de dissocier les marques du genre et du nombre et présente le féminin comme plus autonome. La seconde option (*les étudiant-es*), plus légère, présente l'avantage d'être plus lisible, mais empêche potentiellement la lecture plurielle du masculin et fait appré-

hender le féminin comme une terminaison (comme le nombre).

#### *Le point médian à l'oral*

Le point médian est une marque d'abréviation qui n'est pas destinée à être lue à voix haute : *étudiant-e* ne se lit pas « étudiant-point-E ». En tant que signe d'abréviation, il commande de rétablir oralement le doublet complet, avec doublement du déterminant à l'oral : *l'étudiant ou l'étudiante*.

3

## Matière à réflexion Les néologismes

On voit parfois de nouvelles formes apparaître, comme *les auditeuses* (pour *auditeurs et auditrices*), *les colleuses* (pour *colleurs et colleuses*) ou *bonjour à toutes* (pour *tous et toutes*)<sup>6</sup>. Il existe également de nouvelles formes neutres, comme *autaire*, qui usent d'un suffixe non marqué en genre<sup>7</sup>. Ces néologismes indiquent que les francophones se saisissent de la langue de manière créative. Parfois perçues comme militantes, ces formes ne sont pas recommandées en contexte scolaire, officiel, formel ou administratif. Cette position sera peut-être amenée à évoluer en fonction de la diffusion de ces nouvelles formes et de leur stabilisation.

6 Voir le cas du pronom *iel* (voir encadré 9).

7 Voir la *Grammaire du français inclusif* d'Alpheratz (2018).

4

## Matière à réflexion D'autres stratégies attestées de visibilité du féminin

Dans un contexte où les questions de genre et de visibilité des femmes sont socialement vives voire exacerbées, d'autres stratégies de renforcement sont attestées. Cela va de l'exploitation de règles ou d'usages déjà existants (surmarquage pour *infirmière-chef* plutôt qu'*infirmière (en) chef* ; recours à des formes anciennes comme *peintresse*) au dépassement du système actuel d'accord (accord au féminin pluriel pour désigner des ensembles mixtes, engendrant la création d'une acception majoritaire ou générique du féminin : *les infirmières*, pour un groupe majoritairement féminin ou mixte), en passant par l'emploi de néologismes (*la collective* pour *le collectif*, *rendre femmage* pour *rendre hommage*).

Encore peu répandus dans l'usage commun, ces cas de dépassement du système et de néologie ne sont pas recommandés en contexte scolaire, officiel, formel ou administratif. Cette position sera peut-être amenée à évoluer en fonction de la diffusion de ces nouvelles formes et de leur stabilisation.

### 4.3 Les termes épïcènes [neutralisation du genre des noms]

Parce qu'ils ont la même forme au masculin et au féminin, les termes épïcènes permettent de désigner des femmes et/ou des hommes. Lorsqu'on les emploie, on veille à les accompagner de déterminants non marqués en genre (*les, des, ces...*). Avec un déterminant marqué en genre comme *un, une, le* ou *la*, un terme épïcène devient masculin ou féminin.

#### Les noms épïcènes

Si la forme masculine se termine par *-e* (et plus rarement par *-o* ou *-a*), la forme féminine lui est identique, et ces noms sont dits épïcènes : *un ou une analyste, un ou une psychologue, un ou une imprésario*.

Les noms épïcènes se terminent majoritairement par *-e*. Certaines abréviations ou emprunts à d'autres langues ont également une forme épïcène : *les profs, les métallos, les alumnis*. Ayant la même forme au masculin et au féminin, les noms épïcènes permettent de renvoyer à des ensembles mixtes compre-

nant des femmes et des hommes : *l'artiste, les psychologues, les scientifiques, les syndicalistes*.

Lorsque le nom épïcène est précédé d'un déterminant marqué en genre, l'effet de neutralisation en genre disparaît. La visibilité du féminin apparaît donc possible : **la** dentiste vs **le** graphiste. Dans ce cas, on voit se développer des usages où le déterminant est dédoublé, afin de visibiliser les femmes et les hommes, ce qui ramène à la technique des doublets : *un ou une athlète, chères et chers collègues*.

Il est possible de visibiliser les femmes dans le cas de l'usage des épïcènes au pluriel ou avec l'article élidé en spécifiant « tant hommes que femmes » : *les artistes, tant hommes que femmes*.

#### Les pronoms épïcènes

Utilisez les pronoms épïcènes (*vous, on*) pour neutraliser la référence au genre.

Les pronoms épïcènes permettent de renvoyer à des référents masculins ou féminins (voir 6.) : *tu, on, nous, vous, quiconque, qui*, etc. Le pronom *vous* présente l'avantage de s'adresser directement à son lectorat ou à son auditoire.

## Autres expressions épïcènes

5

D'autres expressions permettant de désigner des personnes fonctionnent de manière épïcène : *quelques sans-abris, des porte-paroles, les moins de vingt ans...*

#### 4.4 Les noms collectifs [neutralisation du genre des noms]

Utilisez les termes collectifs (*les équipes, la direction, la police*) pour neutraliser l'opposition de genre, en sachant que ces termes n'ont pas toujours un sens équivalent aux noms de personnes correspondants (*la police vs les policiers et les policières*). Les termes collectifs peuvent avoir pour effet de modifier le sens du texte ou de le dépersonnaliser.

Les noms collectifs désignent un groupe de personnes (*l'équipe belge de natation, le collectif de lutte pour la régularisation des sans-papiers, le personnel soignant*) ou des personnes composant une institution (*le gouvernement, le conseil de participation*). L'emploi de noms collectifs permet de neutraliser la distinction de genre. Cette technique permet d'éviter les doublets (*l'équipe belge de natation vs les nageurs et les nageuses belges*), mais elle ne dit pas exactement la même chose que les noms de personnes et ne permet pas de visibiliser le féminin. Elle peut aussi avoir un effet dépersonnalisant (*le parlement vs les députées et les députés*).

#### 4.5 Les noms non variables en genre désignant les personnes [neutralisation du genre des noms]

Utilisez des noms non variables en genre pour désigner des personnes (*un individu, une personne*) pour neutraliser l'opposition de genre : ces noms ne varient pas en genre et peuvent désigner des personnes quel que soit leur sexe et quelle que soit leur identité de genre.

Certains noms non variables en genre sont utilisés pour désigner des personnes quel que soit leur genre, de manière directe, par métaphore ou par métonymie : *un bébé, un nourrisson, une personne, un personnage, un individu, des gens, un être, un parent, un cas contact, une étoile, une forte tête, une vedette, un bras droit, une fine lame, une bonne plume, une flèche...*

Cet emploi va à l'encontre de l'observation selon laquelle les noms désignant des personnes varient généralement en genre pour correspondre au sexe : *un nageur, une nageuse ; un garçon, une fille*.

## Quand les noms non variables deviennent variables...

Les noms non variables en genre désignant des personnes le font souvent par métaphore : *un membre* désigne une partie du corps humain avant de désigner une personne qui fait partie d'une association, d'un parti ou d'un club. Le nom *mannequin* désigne une statue articulée avant de désigner une personne présentant des créations de couture. Lorsqu'ils sont fréquemment utilisés pour désigner des femmes, les noms masculins invariables peuvent dans l'usage devenir variables en genre, ce qui se marque par l'emploi d'un déterminant féminin : *une membre active du club de lecture, la jeune mannequin* (voire une féminisation complète *mannequine*), *ma témoin de mariage* (voire une féminisation complète *témouvine*).

6

### 4.6 Les formes passives [neutralisation du genre des noms]

Utilisez les formulations passives (*des amendes ont été distribuées*) pour supprimer tout référent personnel et éviter d'employer une expression genrée désignant les personnes impliquées dans l'action.

Dans une formulation passive, le nom qui désigne l'agent de l'action décrite par le verbe peut être omis. Dans la phrase *les convocations seront envoyées prochainement*, on ne précise pas *qui* envoie les convocations. La formulation passive permet de neutraliser toute référence aux agents, et donc à leur genre. Elle a toutefois aussi pour effet de décrire un événement de manière dépersonnalisée, comme le font les termes collectifs.

### 4.7 Acception générique de la forme masculine [neutralisation du genre des noms]

Dans certains usages (dans un texte long, lors de communications orales, lorsqu'il est évident que l'on se réfère à des groupes mixtes), il est fréquent que les locutrices et les locuteurs soucieux de représenter de manière égale les femmes et les hommes finissent par utiliser la forme « masculine » de certains noms avec sa valeur générique, et ce pour désigner des groupes mixtes : après avoir indiqué clairement par l'emploi de doublets que l'on s'adresse, par exemple, à des citoyens et à des citoyennes, un message pourra les désigner par des formes qui, bien que masculines en apparence, permettent de renvoyer à un ensemble mixte

(ils, nos concitoyens, les Wallons et les Bruxellois, etc.). Loin d'être une incohérence, cette pratique témoigne plus souvent d'un souci d'économie ou de lisibilité.

Le recours à l'acception générique de la forme dite « masculine » constitue l'un des procédés linguistiques qui, en français, permettent de renvoyer à un groupe composé de femmes et d'hommes. L'effet recherché est une neutralisation de l'opposition de genre. Pour ce qui concerne les noms désignant des personnes, son emploi doit cependant être limité, conformément au décret, car il importe d'éviter une invisibilisation des femmes. Lorsque vous recourez à l'ac-

ception générique de la forme dite « masculine », vérifiez donc (1) que le caractère mixte de l'ensemble des personnes visées est établi de manière claire par le contexte, le texte ou le discours (ex. *la fête des voisins*) ; (2) qu'il n'y a aucune ambiguïté ou invisibilisation possible du genre féminin ; (3) que ce recours est justifié par des raisons d'économie, d'allègement ou de lisibilité.

Lorsque ces trois conditions ne sont pas remplies ou lorsqu'on souhaite exprimer manifestement qu'on évoque des personnes des deux sexes, il s'agira de mettre en œuvre les autres techniques prévues par le décret (*les travailleurs et les travailleuses*<sup>8</sup>).

8 Lorsque dans un même texte coexistent des formes doubles (*les directeurs et directrices*) et des formes utilisées de manière générique (*les directeurs*), il faut veiller à ne pas créer d'ambiguïté entre des formes masculines d'acception générique et des formes masculines d'acception spécifique.

Les francophones, quel que soit leur genre, mettront en œuvre des pratiques diverses en fonction de leur interprétation du contexte et de leur sensibilité : dans un même contexte, certains jugeront utile d'utiliser des doublets de manière quasiment systématique, pour éviter tout risque d'ambiguïté, tandis que d'autres estimeront que l'emploi de doublets au début du texte ou du discours permet d'indiquer de manière univoque, au vu du contexte, que l'on désigne des groupes mixtes.

Cette diversité de pratiques n'est pas inappropriée pour autant que l'ensemble des locutrices et des locuteurs soient guidés par un même souci de représenter les femmes et les hommes de manière égale, dans l'esprit du décret.

Il faut cependant être conscient du principe suivant : dans un même texte, une forme au masculin à valeur générique (ex. *les étudiants* pour désigner les étudiantes et les étudiants) aura d'autant plus de chances d'être interprétée comme une forme masculine (désignant uniquement les hommes) si elle est isolée dans un texte où l'emploi de doublets (*les étudiantes et les étudiants*) est quasiment systématique. En revanche, dans un texte qui alterne entre doublets et emplois de la forme masculine à valeur générique, la possibilité d'une interprétation générique de cette forme sera maintenue, pour autant que ces emplois ne puissent être confondus avec des emplois du masculin en raison d'autres facteurs (ex. dans un texte utilisant *les étudiants* en tant que forme générique, la forme *les étudiants de l'école polytechnique* pourrait être ambiguë et être interprétée comme générique ou comme masculine en raison des stéréotypes liés à ce domaine d'études).

## 5. Comment faire les accords avec les formes doubles ?

Le nom est marqué en genre et peut transmettre cette caractéristique à d'autres mots (adjectifs, déterminants, participes) par le phénomène de l'accord. L'adjectif, le déterminant et le participe ne sont pourvus d'un genre que par transfert et accord, ce qui permet de rendre visibles ou audibles les liens de dépendance et les blocs de cohésion à l'œuvre dans le texte ou le discours.

Lorsque l'accord se fait avec un doublet (*les étudiantes et les étudiants*) (voir 4.1) ou avec un groupe de termes – noms ou pronoms – de genres différents (*les nageuses et les danseurs*), il se fait au masculin (dans sa valeur générique) pluriel : *les étudiantes et les étudiants **diplômés** ont été **invités** à la cérémonie.*

La formulation malheureuse de la règle selon laquelle « le (genre) masculin l'emporte sur le féminin » en cas d'accord avec un doublet ou avec un groupe de termes de genres différents a provoqué une forme de sentiment d'infériorisation des femmes et parfois une appréhension sexiste de la langue.

Dans sa formulation actuelle, la règle elle-même ne dit pas cela. Elle pose que lorsqu'il est nécessaire d'accorder un mot en genre et que ce mot est associé à deux formes de genres différents, on peut recourir de façon générique à la forme masculine, pour sa valeur non marquée en genre (voir encadré « Le genre non marqué : un troisième genre grammatical ? »). Cette règle n'empêche nullement de s'adresser explicitement à la fois aux personnes de sexes féminin et masculin (*chères étudiantes, chers étudiants, vous êtes invités à la cérémonie*). Dans la mesure où l'usage des points médians n'est pas recommandé dans les accords, on évitera les suites de points médians utilisés dans plusieurs mots consécutifs. On n'écrira pas : *le-la candidat-e international-e retenu-e*.

### 5.1 L'accord des déterminants

Que le déterminant varie en genre (*certain, certaines ; tous, toutes*) ou soit épïcène (*des, les, ces, ses, etc.*)<sup>9</sup>, il est recommandé de le répéter devant chaque nom : *certain hommes et certaines femmes, (tous) les sportifs et (toutes) les sportives*.

<sup>9</sup> Lorsque le déterminant est épïcène (*des, les, ces, ses, etc.*), sa forme ne varie pas au masculin ou au féminin. L'emploi de doublets donne parfois lieu à ne pas répéter le déterminant devant chacun des deux doublets : à côté de *les fils et les filles*, on trouve aussi *les fils et filles*. Cet usage est moins soutenu et n'est pas recommandé dans les communications officielles, bien qu'il ne pose pas de problème de compréhension : *ses neveux et nièces, leurs invitées et invités, les footballeurs et footballeuses belges participent à la coupe du monde*.

## Matière à réflexion

# Le genre non marqué : un troisième genre grammatical ?

Cet encadré développe une réflexion sur la terminologie grammaticale et ses effets sur nos représentations du masculin et du féminin. On entend parfois dire que la langue française est sexiste. À vrai dire, une langue n'est grammaticalement pas sexiste. Ce sont les usages qu'on en fait et les discours qu'on tient à son propos, en ce compris les discours grammaticaux, qui peuvent parfois apparaître comme sexistes. C'est donc sur ces discours qu'il faut agir pour faire disparaître certains biais discriminatoires à l'égard des femmes. Il en va ainsi de l'expression « masculin générique » ou de la prétendue règle du « masculin qui l'emporte sur le féminin ».

L'emploi du masculin dans une acception dite générique est parfois ressenti comme le symbole d'une préséance du « masculin » sur le « féminin ». En effet, seul le premier peut exercer une fonction générique englobante. Bien qu'elle ait été parfois alimentée par le discours grammatical, cette représentation du fonctionnement des genres grammaticaux en français gagnerait à être abandonnée au profit d'une représentation ternaire du genre en français : genre non marqué, genre masculin, genre féminin. En effet, toute une série de formes dans la langue ne sont ni au genre masculin ni au genre féminin, et ne portent aucune marque de genre. Des pronoms comme *ce*, *cela*, *ça*, le pronom *le* lorsqu'il reprend un attribut du sujet ou une proposition (**C'est important** ; *Sarah est heureuse/Elle l'est* ; *Pierre est plus doué que je ne le pensais/l'avis pensé*) peuvent être vus comme non marqués en genre. On pourrait par conséquent considérer qu'à côté des genres masculin et féminin — qui étaient tous deux marqués jusqu'à ce que les marques du masculin disparaissent dans l'évolution du latin vers le français —, certaines formes du français peuvent se présenter au genre non marqué. Ceci permettrait alors de penser que les formes dites invariables (*Sarah a mangé des pommes*) sont en fait au genre non marqué, et non au masculin singulier, comme on l'entend parfois. On pourrait considérer alors que l'accord des termes qui se rapportent à des formes non marquées en genre se fait également au non-marqué (voir *important* et *pensé* ci-dessus). Enfin, en cas d'accord avec des formes doubles de genres différents, l'accord se ferait également au genre non marqué, et non au masculin ou au féminin. Dans cette conception, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin. On évite donc le recours à la règle tant décriée. En outre, la prise en compte de l'existence d'un genre non marqué en français permettrait de ne plus devoir dire que le féminin est formé en ajoutant un *-e* au masculin, ce qui donne de ce féminin une appréhension secondaire. Le féminin serait formé à partir du non-marqué. La prise en considération du genre non marqué permettrait un traitement plus égalitaire des genres masculin et féminin dans le discours grammatical<sup>10</sup>.

Le genre non marqué fonderait aussi les interprétations génériques : c'est parce qu'il n'y pas de marque de genre qu'un terme au genre non marqué peut valoir pour tout. En effet, si des formes comme *les citoyens* ou *les Wallons* peuvent avoir un sens générique, c'est parce qu'elles sont interprétées comme non marquées en genre et peuvent dès lors renvoyer à des ensembles mixtes.

Cependant, puisque le masculin a perdu ses marques au fil de l'histoire, sa forme se confond aujourd'hui avec la forme du genre non marqué, ce qui peut entraîner des confusions dommageables pour une politique linguistique qui vise à renforcer la visibilité du féminin et les pratiques non discriminatoires quant au genre. Si le genre non marqué a bien une acception générique, sa ressemblance avec le masculin pourrait faire croire à un jeu de dupes : on change l'étiquette, mais le féminin restera invisible. Cependant, le fait de ne plus utiliser le terme « masculin générique » serait déjà un gain considérable pour le discours grammatical.

Afin d'éviter toute confusion, qui tiendrait à l'existence même d'une acception générique, le Décret a prévu que, malgré l'existence d'une telle acception — attribuée jusqu'ici au masculin —, cette dernière ne pourra être utilisée pour désigner des groupes mixtes qu'après s'être préalablement assuré que la mixité de ce groupe est complètement explicite et après avoir envisagé toutes les autres techniques de visibilité du féminin ou de neutralisation de l'opposition de genre.

<sup>10</sup> Conseil des Langues et des Politiques linguistiques de la FWB, Avis n° 3, (26 janvier 2022) concernant l'élaboration des arrêtés d'exécution du Décret, p. 74-91. <https://www.culture.be/administration/gouvernance-culturelle/conseil-de-la-langue-francaise-des-langues-regionales-endogenes-et-des-politiques-linguistiques/>

## 5.2 L'accord des adjectifs et des participes

Lorsque l'adjectif (ou le participe employé comme un adjectif) précède le premier des termes avec lesquels il doit s'accorder, il est recommandé de répéter l'adjectif : *les meilleurs footballeurs et les meilleures footballeuses*.

Lorsque l'adjectif (ou le participe employé comme un adjectif) suit un doublet ou un groupe de termes de genres différents avec lequel il doit s'accorder, on recourt habituellement à la valeur générique de la forme masculine au pluriel : *les acteurs et les actrices connus*. Dans ce dernier cas de figure, afin d'éviter une rupture de construction entre un nom au féminin et un adjectif accordé au masculin à valeur générique, on privilégiera un principe de proximité qui permet de rapprocher le nom masculin de l'adjectif postposé accordé : *les actrices et les acteurs connus ; les citoyennes et les citoyens engagés ont donné de leur temps pour leur commune*.

En français, 40% des adjectifs ont une forme épïcène, qui autorise le rapprochement tant avec un nom au genre féminin qu'avec un nom au genre masculin : *solide, fragile, belge, fantaisiste*, etc. L'emploi d'un adjectif épïcène avec une formulation double n'impose pas d'ordre particulier des doublets : *les chercheurs et les chercheuses disponibles*.

Lorsque des termes à accorder se trouvent tant à gauche qu'à droite des termes avec lesquels ils devraient s'accorder, il est recommandé, lorsque le texte ne s'en trouve pas alourdi de manière excessive, de répéter les adjectifs et les déterminants : *certaines femmes compétentes et certains hommes compétents* plutôt que des formulations qui peuvent être perçues comme moins recevables : *Certains femmes et hommes compétents* ou *Certaines femmes et hommes compétents*.

## Matière à réflexion

# Principe de proximité et accord de proximité

Lorsque, dans le cadre d'un accord avec un doublet ou avec deux ou plusieurs termes de genres différents (voir point 5), le nom le plus proche de l'adjectif est féminin, l'accord de proximité est parfois proposé afin de visibiliser les femmes : *les acteurs et les actrices connues*. Si cet accord n'est pas recommandé par le Décret, il ne devrait pas pour autant être sanctionné.

L'accord de proximité au féminin s'observe dans les usages depuis le Moyen Âge, presque uniquement lorsque l'adjectif ou le déterminant précède un doublet composé d'un nom féminin et d'un nom masculin : *En ces belles remontrances et enseignemens que le roy leur fit (Le Roman de Jehan de Paris, 1489)*. Dans cette configuration particulière (dét + nom féminin + nom masculin), l'accord de proximité persiste en français contemporain : *le préfet [...] est pratiquement sans moyens à l'égard des salaires privés et des budgets de certaines collectivités et organismes publics*. Si l'on ne répète pas les déterminants et adjectifs antéposés, comme il est recommandé plus haut, que l'on adopte l'accord de proximité ou l'accord au masculin à valeur générique, il est recommandé de faire se suivre immédiatement les éléments au même genre, afin de respecter ce qu'on pourrait appeler un principe de proximité, qui empêchera la perception d'une rupture : *Certains instituteurs et institutrices font très bien, surtout à la campagne, le relais avec les parents*<sup>1</sup>.

Lorsque l'accord concerne un adjectif qui suit le doublet, l'accord de proximité est nettement plus rare en français : *les représentants et représentantes élus*. Il ne sera donc pas recommandé en contexte scolaire : l'accord au masculin à valeur générique reste la règle, mais on ne dira plus jamais que le masculin l'emporte sur le féminin. Le principe de proximité (faire se suivre les mots au même genre) permet une rédaction fluide et claire : *les représentantes et représentants élus*.

La technique de l'accord de proximité n'est pas recommandée dans les contextes scolaires, officiels, administratifs ou formels. Il est néanmoins suggéré, surtout à l'école, de ne pas sanctionner le recours à ce type d'accord. L'accord de proximité reste une technique disponible hors de ces contextes.

8

1 | Les deux derniers exemples sont cités dans Abeillé, A., An, A. & Shiraishi, A. (2018) « L'accord de proximité du déterminant en français », *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*. (22). Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/discours.9542>.

## 6. Quels pronoms utiliser pour désigner des ensembles mixtes ou des personnes dont on ne connaît pas le genre ?

Dans un texte ou un discours, les pronoms peuvent remplir plusieurs fonctions, dont celles de reprise et de première mention. Un pronom de reprise permet par exemple de reprendre sous une forme courte une expression nominale évoquée précédemment : **La chirurgienne** a terminé son intervention et **elle** est sortie de la salle d'opération. Le pronom en première mention permet d'introduire un référent : **Quiconque** souhaite participer peut s'inscrire.

### 6.1 Pronoms de reprise

Lorsqu'un pronom reprend un doublet, ou un groupe de termes de genres différents, la reprise se fait habituellement au masculin pluriel utilisé de façon générique : **Les chanteuses et les chanteurs** sont sortis de scène. Suite à la chaleur des applaudissements, **ils** sont venus saluer le public à plusieurs reprises.

L'utilisation d'un doublet de pronoms est recommandée si l'on souhaite visibiliser les femmes (*ils et elles*). Cependant, la répétition successive de formes doubles dans un texte peut entraîner une diminution de sa lisibilité.

### 6.2 Pronoms de première mention

Les pronoms permettent d'introduire dans un texte des référents qui n'ont pas encore été mentionnés précédemment : **Qui** veut gagner des millions ? Lorsqu'ils sont épicènes (*qui, quiconque, on, vous, etc.*), les pronoms permettent de référer à des groupes composés de femmes et d'hommes ou de renvoyer à un individu de sexe masculin ou féminin.

Les pronoms variables en genre (*il, elle ; celui, celle ; chacun, chacune*) s'utilisent de deux manières.

Soit on utilise la forme masculine dans son acception générique (*il, celui, chacun*) pour renvoyer à un ensemble mixte, lorsque le caractère mixte du groupe évoqué est clairement établi par le contexte : *C'est celui qui le dit qui l'est* sera normalement interprété comme pouvant renvoyer à une personne quel que soit son genre (*il ou elle*).

Soit on utilise le doublet de pronoms dès que l'on estime que la forme masculine à valeur générique risque d'être interprétée comme

une forme masculine : **Celles et ceux** qui le souhaitent peuvent s'inscrire dès à présent. Dans ce cas, le recours à la périphrase la personne qui permet également de renvoyer à

des individus des deux sexes : **Toute personne** qui en fait la demande sera contactée par notre service. Lorsqu'on emploie le nom personne, l'accord se fait au féminin singulier.

## 9

## Matière à réflexion

### Le débat autour du pronom *iel*

Dans le système des pronoms en français, il existe des pronoms pour s'adresser à une ou plusieurs personnes (pronoms interlocutifs ou d'adresse comme *je, tu, nous, vous*) et des pronoms pour parler d'une ou de plusieurs personnes (pronoms délocutifs comme *lui, elle, eux*). En français, on dispose aussi d'un pronom dit omnipersone, le *on*, qui peut remplacer, en position sujet, tous les pronoms (*je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles*). Il existe également tout un système social d'usage des pronoms : le *nous* de majesté ou de modestie, l'usage du tutoiement ou du vouvoiement...

La relative fixité du système n'empêche pas la création. Ainsi, depuis le milieu des années 2000, le pronom *iel* (contraction de *il et elle*) est apparu comme nouvelle forme d'expression non binaire en français : *Kay Tempest est l'une des grandes voix de la poésie Outre-Manche, porte-parole de l'art du « spoken word », rappeur·euse, mais aussi dramaturge et essayiste, iel pose ses mots et son regard sur notre époque* (site France Inter, avril 2021).

Le dictionnaire Le Robert, qui l'a fait rentrer dans son édition en ligne à la fin de l'année 2021, définit ce pronom comme suit : « Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier et du pluriel, employé pour évoquer une personne quel que soit son genre. »

Ce nouveau pronom n'est pas le seul : on rencontre d'autres néo-pronoms suivant les communautés comme *ille* (autre forme de contraction de *il et elle*) ou encore *ol, ul, al, ael* (qui rencontrent le choix de ne pas se montrer comme la résultante d'une contraction du masculin et du féminin)... On trouve également le collectif mixte *toustes* (*Bonjour à toustes*, par exemple). Pour les pronoms démonstratifs, *celleux* est attesté comme contraction de *celles et ceux*.

Cette créativité n'est pas l'apanage de la langue française : elle est sémantique en anglais avec la spécialisation d'un emploi de *they* au singulier, emploi qui, par ailleurs, a été attesté à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. En suédois, le pronom *hen*, singulier neutre, a été ajouté au dictionnaire de l'Académie suédoise en 2015. Il a été proposé en premier lieu en 1966 dans un journal régional. C'est un pronom inspiré du finnois *hän*, langue dans laquelle le genre grammatical n'existe pas.

Le sens de *iel*, à l'oral, à l'écrit, en écriture numérique, s'est déjà diversifié au fil des usages : il est utilisé soit comme un neutre au singulier pour désigner une personne non binaire ; soit au pluriel (*iels*) pour désigner un groupe mixte (masculin et féminin) ou encore des additions de *il(s)* et de *elle(s)* et/ou un groupe de personnes non binaires ou fluides. Pour l'accord, la question du contexte est déterminante : suivant les situations et surtout le choix des personnes dont on parle, on pourra trouver à l'oral ou à l'écrit *iel est beau/belle/beau-belle* ou *bello*, forme néologique.<sup>12</sup>

12 <https://wikitrans.co/2019/12/25/comment-parler-dune-personne-non-binaire/>  
[https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/12/15/la-creation-de-nouvelles-formes-pronomi-nales-non-binaires-n-est-pas-une-exception-francaise\\_6106085\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/12/15/la-creation-de-nouvelles-formes-pronomi-nales-non-binaires-n-est-pas-une-exception-francaise_6106085_3232.html)

MacKenzie L. & Swamy V. (dir.), *Devenir non-binaire en français contemporain*, Paris, Éditions Le Manuscrit (2022).

Encore peu répandues dans l'usage commun, ces formes ne sont pas recommandées en contexte scolaire, officiel, formel ou administratif, lorsqu'elles désignent des groupes mixtes. On leur préférera les doublets non abrégés (*il et elle, celles et ceux qui...*) ou, dans les strictes conditions du décret, la forme masculine du pronom dans son acception générique (*ils, ceux qui...*). Cette position sera peut-être amenée à évoluer en fonction de la diffusion de ces nouvelles formes et de leur stabilisation.

Lorsque le pronom *iel(s)* désigne une personne ou un groupe de personnes non binaires et fluides, le recours à ce pronom est recommandé dans la mesure où il répond à un besoin de visibilité de minorités non binaires pour lesquelles il permet une communication non discriminatoire quant au genre. Il apparaît comme le pendant pronominal de *X* de la mention (*F/H/X*) des offres d'emploi ou autres annonces (voir encadré 2).

## Le champ d'application du décret

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> § 1 et 2 du *Décret relatif au renforcement de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et aux bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou formelles*, le champ d'application dudit décret vise :

1. les communes, les provinces et les autres autorités administratives visées à l'article 14, § 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup>, 1<sup>o</sup>, des lois sur le Conseil d'État coordonnées le 12 janvier 1973 ;
2. les institutions subventionnées ou reconnues par la Communauté française, notamment les associations, les établissements d'enseignement, les opérateurs culturels, les services de médias audiovisuels et les services de partage de vidéos, le mouvement sportif, les institutions actives dans l'aide aux personnes et la santé, les maisons de justice, ainsi que les juridictions ;
3. le Parlement, le Gouvernement et leurs services, les organes consultatifs, ainsi que les subdivisions structurelles des organes consultatifs.

Les communications visées concernent tant les documents écrits que les communications orales quel qu'en soit le support.

Par actes ou communications, on entend notamment :

1. les actes normatifs, ainsi que les circulaires ;
2. les correspondances et les documents produits, à destination interne ou externe, par les institutions ;
3. les contrats, marchés et actes à portée individuelle ;
4. les supports de cours, les ouvrages et manuels d'enseignement, de formation permanente ou de recherche ;
5. les diplômes, certificats, attestations et brevets ;
6. les communications gouvernementales ou ministérielles ;
7. les activités d'enseignement ;
8. la production propre des éditeurs de services de médias audiovisuels et de services de partage de vidéos.

## 7. Glossaire

Ce glossaire vise essentiellement à préciser l'acception que les termes ci-dessous ont dans le présent document.

### Adresse

#### Termes ou formules d'adresse

Expressions par lesquelles on s'adresse à l'interlocuteur ou à l'interlocutrice (*cher président, chère présidente*), ou à un groupe de personnes (*mon cher public*).

### Communication non discriminatoire

Pratique de la langue et du discours qui veille à la juste représentation des identités de genre, grâce à différentes techniques liées principalement au choix des mots ou des accords.

### Doublet

#### Doublet complet

Résultat de la coordination de la forme masculine et de la forme féminine d'un mot, désignant souvent un être humain, afin de rendre visible la mixité d'un groupe. La phrase *Nous demandons aux étudiants et aux étudiantes de prendre place*, par exemple, contient le doublet complet *étudiants et étudiantes*.

### Doublet abrégé

Abréviation d'un doublet complet dans laquelle la composante féminine est limitée à sa finale distinctive (mise en évidence notamment par le point médian). La phrase *Nous demandons aux étudiant-e-s de prendre place* contient un doublet abrégé *étudiant-e-s*.

### Épicène

Qui a la même forme, quel que soit le genre grammatical. Peut être épicènes des noms (*artiste, élève*), des pronoms (*nous, qui*), des adjectifs (*fragile, habile*), des déterminants (*les, ces*).

### Générique

#### Acception générique, valeur générique

Interprétation du mot qui privilégie le sens le plus large et non le sens spécifique. L'acception générique d'une forme masculine signifie qu'un mot au genre grammatical masculin peut être interprété comme renvoyant plus largement à un ensemble composé de femmes et d'hommes.

## Genre

### Genre grammatical

Catégorie grammaticale qui fournit en français des morphèmes flexionnels, appelés communément « marques », au nom (*instituteur, institutrice*), au déterminant (*un, une*), à l'adjectif (*blanc, blanche*) et, le cas échéant, au participe des verbes (*offert, offerte*). Le pronom dispose par ailleurs de formes différenciées selon le genre : *il, elle*. C'est aussi le cas du déterminant : *le, la*. En français, les grammaires traditionnelles reconnaissent généralement l'existence de deux genres grammaticaux : le masculin et le féminin.

### Genre marqué

Genre identifié par ses marques. Le féminin est aujourd'hui le seul genre marqué à l'écrit (généralement par un suffixe -e) et parfois à l'oral (prononciation de la consonne finale lorsque le masculin se termine par une consonne). Il n'a pas d'acception générique.

### Genre non marqué

Genre qui n'est pas identifié par ses marques. Comme il a historiquement perdu ses marques, le masculin apparaît comme non marqué, ce qui lui confère la possibilité d'avoir une acception générique.

Remarque : le Conseil des Langues et des Politiques linguistiques a proposé de prendre en compte l'existence d'un troisième genre : le genre non marqué, pour traiter davantage sur pied d'égalité le masculin et le féminin (voir encadré 7).

### Visibilisation de l'opposition en genre

Ensemble de procédés qui permettent de rendre visibles et le féminin et le masculin dans un groupe mixte. Par exemple, l'utilisation des doublets : *les enseignants et les enseignantes*.

### Neutralisation de l'opposition en genre

Ensemble de procédés qui permettent d'éviter de marquer les différents genres d'un groupe mixte. Par exemple, l'emploi de noms collectifs (*la population*) ou de termes non variables en genre (*une victime, une personne, etc.*).

### Identité de genre

Part socialement construite et psychologiquement assumée de l'identité qui nous définit en tant que femme, homme ou personne non binaire. Elle est mise en œuvre dans nos interactions et se distingue du sexe biologique (femelle, mâle) et du genre grammatical (féminin, masculin, neutre).

### Biais de genre

Représentation déformant notre perception de la réalité, d'une manière qui la rend potentiellement défavorable à certaines catégories de personnes en fonction de leur genre. Lorsqu'on désigne par le mot *administrateur* une femme qui exerce la fonction d'administratrice, on renforce un *biais de genre*, selon lequel certains métiers à responsabilités seraient moins accessibles aux femmes.

### Stéréotype de genre

Association stable de caractéristiques ou de rôles à une personne en raison de son appartenance au genre – en tant que construit social (voir Identité de genre) – des hommes ou des femmes.

### Non binaire

Qui définit son identité de genre par opposition à – ou en dehors de – la dichotomie femme-homme.

### Point médian

Signe typographique semblable au point, mais situé au-dessus de la ligne de base, parfois employé dans l'abréviation des doublets (*étudiant-e-s*)

### Proximité

#### Accord de proximité

Fait d'accorder un adjectif qualifiant au moins deux noms de genres différents en fonction du genre (et parfois du nombre) du nom le plus proche : *certaines associations et organismes ; les étudiants et les étudiantes concernées*.

#### Principe de proximité

Fait de rapprocher, en cas d'accord avec au moins deux mots de genres différents, le terme masculin du terme à accorder, afin que l'accord à la forme générique du masculin choque moins : *les étudiantes et les étudiants concernés*.

### Reprise pronominale

Emploi d'un pronom qui désigne le même être vivant ou la même chose qu'un nom qui a été utilisé dans une phrase ou une proposition précédente, pour éviter de répéter ce nom : **Le chien du voisin** *m'a mordu ; il m'a fait mal*.

# III. LISTE DES FORMES FÉMININES DES NOMS DE MÉTIER, FONCTION, GRADE ET TITRE

Dans la liste qui suit, on trouvera, classées par ordre alphabétique, les désignations masculines et féminines des principaux métiers, fonctions, grades et titres. Cette liste est non exhaustive.

Lorsqu'il existe, dans l'usage, plusieurs formes féminines, elles sont mentionnées comme faisant partie de la variété des usages linguistiques.

Le principe qui a guidé les travaux est celui de la plus grande visibilité des femmes, les choix se portant prioritairement sur les formes où la différence de genre est audible, et pas seulement lisible. Ces formes recommandées sont signalées par le symbole ♀. Dans certains cas, ce critère d'audibilité a pu être pondéré par l'usage : on entend plus souvent *professeure* que *professeuse*.

Formes masculines	Formes féminines	Notes
abatteur	abatteuse	
abbé	abbesse	
académicien	académicienne	
accessoiriste	accessoiriste	
accompagnateur	accompagnatrice	
accordéoniste	accordéoniste	
accordeur	accordeuse	
accoucheur	accoucheuse	[1] En Belgique, on a observé une tendance en faveur du masculin employé seul pour désigner les médecins obstétriciens, hommes et femmes, le féminin étant réservé aux infirmières accoucheuses. La loi du 19 décembre 2008, remplaçant <i>accoucheuse</i> par <i>sage-femme</i> , libère <i>accoucheuse</i> pour une nouvelle valeur.
accouveur	accouveuse	
achalandeur	achalandeuse	
acheteur	acheteuse	
aciériste	aciériste	
acousticien	acousticienne	
acquéreur	acquéreuse	
acquisiteur	acquisitrice	
acrobate	acrobate	
acteur	actrice	
actuaire	actuaire	
acupuncteur	acupuntrice	[2] L'orthographe <i>acupuncteur</i> , <i>acupuntrice</i> est également correcte.
adaptateur	adaptatrice	
addictologue	addictologue	
adjoint	adjointe	
adjutant	adjutante	
administrateur	administratrice	
administrateur réseau	administratrice réseau	
aéromodéliste	aéromodéliste	
aéroplanhiste	aéroplanhiste	
aérostier	aérostière	
afficheur	afficheuse	
affichiste	affichiste	

affineur	affineuse	
affréteur	affréteuse	
affuteur	affuteuse	[3] L'orthographe <i>affûteur</i> , <i>affûteuse</i> est également correcte.
agenceur	agenceuse	
agencier	agencière	
agent	agente	
agent de bord	agente de bord	
agrafeur	agrafeuse	
agrandisseur	agrandisseuse	
agrégé	agrégée	
agresseur	agresseuse	
agriculteur	agricultrice	
agrochimiste	agrochimiste	
agronome	agronome	
aidant	aidante	
aide	aide	
aide-soignant	aide-soignante	[4] Pour les cas de <i>aide + nom</i> , on féminise le nom : <i>aide-surveillante</i> , <i>aide-ménagère</i> , etc.
aiguilleur	aiguilleuse	
aiguiseur	aiguiseuse	
ailier	ailière	
ajusteur	ajusteuse	
alcoolier	alcoolière	
alcoologue	alcoologue	
aléseur	aléseuse	
algébriste	algébriste	
aliéniste	aliéniste	
allergologiste	allergologiste	
allergologue	allergologue	
alpiniste	alpiniste	
altiste	altiste	
alto	alto	
amareyeur	amareyeuse	
amateur	amatrice	

ambassadeur	ambassadrice	[5] Ce féminin a longtemps été réservé aux épouses d'ambassadeurs. Il devrait être employé pour les femmes exerçant elles-mêmes les fonctions en cause. Le cas des formes <i>amirale, colonelle, générale, maréchale, notaire, pharmacienne</i> , etc. peut être traité de même.
ambulancier	ambulancière	
aménageur	aménageuse	
aménagiste	aménagiste	
amiral	amirale	[6] Voir la note 5.
amuseur	amuseuse	
analyste	analyste	
anatomiste	anatomiste	
andrologue	andrologue	
anesthésiologiste	anesthésiologiste	
anesthésiste	anesthésiste	
animalier	animalière	
animateur	animatrice	
annonceur	annonceuse	
antenniste	antenniste	
anthropologue	anthropologue	
antiesclavagiste	antiesclavagiste	
antipodiste	antipodiste	
antiquaire	antiquaire	
apiculteur	apicultrice	
appareilleur	appareilleuse	
appariteur	apparitrice	
appelant [juridique]	appelante	
appointé	appointée	
apprenti	apprentie	
apprenti (cuisinier...)	apprentie (cuisinière...)	
apprêteur	apprêteuse	
approvisionnementneur	approvisionnementneuse	
aquaculteur, aquiculteur	aquacultrice, aquicultrice	
aquafortiste	aquafortiste	
aquarelliste	aquarelliste	

aquatintiste	aquatintiste	
arabisant	arabisante	
araigneur	araigneuse	
arbitragiste	arbitragiste	
arbitre	arbitre	
arboriculteur	arboricultrice	
archéologue	archéologue	
archetier	archetière	
archiduc	archiduchesse	
architecte	architecte	
archiviste	archiviste	
ardoisier	ardoisière	
argenteur	argenteuse	
argentier	argentière	
armateur	armatrice	
armurier	armurière	
arpenteur	arpenteuse	
arrangeur	arrangeuse	
arrimeur	arrimeuse	
arroseur	arroseuse	
artificier	artificière	
artisan	artisane	
artiste	artiste	
ascensoriste	ascensoriste	
aspirant	aspirante	
assassin	assassine	
assembleur	assembleuse	
assesseur	assesseuse <sup>♣</sup> , assesseure	
assistant	assistante	
associé	associée	
assureur	assureuse	
assyriologue	assyriologue	
astrologue	astrologue	
astronaute	astronaute	

astronauticien	astronauticienne	
astronome	astronome	
astrophysicien	astrophysicienne	
athlète	athlète	
atomiste	atomiste	
attaché	attachée	
attaquant	attaquante	
aubergiste	aubergiste	
audiologue	audiologue	
audioprothésiste	audioprothésiste	
audiotypiste	audiotypiste	
auditeur	auditrice	
auteur	autrice 🖊️, auteure	
auteur-compositeur	autrice-compositrice	
autocariste	autocariste	
autodidacte	autodidacte	
autoentrepreneur	autoentrepreneuse	
automaticien	automaticienne	
auxiliaire	auxiliaire	
aventurier	aventurière	
aviateur	aviatrice	
aviculteur	avicultrice	
avocat	avocate	
avocat-conseil	avocate-conseil	
avorteur	avorteuse	
avoué	avouée	
ayant droit [juridique]	ayant droit	
babysitteur	babysitteuse	
bachelier	bachelière	
bactériologiste	bactériologiste	
bactériologue	bactériologue	
bagagiste	bagagiste	
baillieur (de fonds, p.ex.)	baillieuse (...)	
baillieur [juridique]	bailleresse	

balayeur	balayeuse	
balisticien	balisticienne	
ballonnier	ballonnière	
bandagiste	bandagiste	
bandit	bandite	
banquier	banquière	
banquiste	banquiste	
baraquier	baraquière	
barista	barista	
barman	barmaid	
baron	baronne	
barragiste	barragiste	
barreur	barreuse	
basketteur	basketteuse	
bassiste	bassiste	
batelier	batelière	
bâtonnier	bâtonnière	
batteur	batteuse	
bédéaste	bédéaste	
bedeau	bedelle	
bédéiste	bédéiste	
bénévole	bénévole	
berger	bergère	
bétalecteur	bétalectrice	
bêtatesteur	bêtatesteuse	
bétonneur	bétonneuse	
betteravier	betteravière	
bétuliculteur	bétulicutrice	
beurrier	beurrière	
bibliographe	bibliographe	
bibliothécaire	bibliothécaire	
bièrologue	bièrologue	
bijoutier	bijoutière	
billettiste	billettiste	
biochimiste	biochimiste	

biographe	biographe	
biologiste	biologiste	
biscuitier	biscuitière	
biseauteur	biseauteuse	
blanchisseur	blanchisseuse	
blogueur	blogueuse	
bob	bobette <sup>♂</sup> , bob	
bobeur	bobeuse	
bobineur	bobineuse	
boiseur	boiseuse	
boisselier	boisselière	
boitier	boitière	[7] L'orthographe <i>boítier, boítière</i> est également correcte.
bombeur	bombeuse	
bonnetier	bonnetière	
botaniste	botaniste	
botteleur	botteleuse	
bottier	bottière	
boucher	bouchère	
bouchonnier	bouchonnière	
boulangier	boulangère	
bouliste	bouliste	
bouquetier	bouquetière	
bouquiniste	bouquiniste	
bourgmestre	bourgmestre	
bourlingueur	bourlingueuse	
bourreau	bourrelle <sup>♂</sup> , bourreau	
bourrelier	bourrelière	
boursier	boursière	
boutefeu	boutefeu	
boxeur	boxeuse	
brancardier	brancardière	
braqueur	braqueuse	
brasseur	braseuse	
brasseur	brasseuse	

breveté	brevetée	
bricoleur	bricoleuse	
brigadier	brigadière	
brigand	brigande	
briqueteur	briqueteuse	
briquetier	briquetière	
briseur	briseuse	
brocanteur	brocanteuse	
brocheur	brocheuse	
brodeur	brodeuse	
bronzeur	bronzeuse	
bronzier	bronzière	
brossier	brossière	
brouteur	brouteuse	
broyeur	broyeuse	
bruiteur	bruiteuse	
brunisseur	brunisseuse	
buandier	buandière	
bucheron	bucheronne	[8] L'orthographe avec <i>û</i> est également correcte.
buffetier	buffetière	
bullier	bullière	
buraliste	buraliste	
byzantiniste	byzantiniste	
byzantinologue	byzantinologue	
cabaretier	cabaretière	
cabinier	cabinière	
câbleur	câbleuse	
câblier	câblière	
câbliste	câbliste	
cadre	cadre	
cadreur	cadreuse	
cafetier	cafetière	[9] Déjà en 1740, dans la troisième édition du Dictionnaire de l'Académie française ; au 19 <sup>e</sup> siècle, dans divers dictionnaires et chez Balzac, notamment.
caissier	caissière	
calandreur	calandreuse	

calculateur	calculatrice	
calibreur	calibreuse	
calligraphe	calligraphe	
caloyer	caloyère	
calqueur	calqueuse	
calviniste	calviniste	
cambiste	cambiste	
camionneur	camionneuse	
campaniste	campaniste	
canardier	canardière	
cancérologue	cancérologue	
candidat	candidate	
canonnier	canonnière	
canoteur	canoteuse	
canotier	canotière	
cantinier	cantinière	
cantonnier	cantonnière	
caoutchoutier	caoutchoutière	
capilliculteur	capillicultrice	
capitaine	capitaine	
caporal	caporale	
capteur	capteuse	
caractérologue	caractérologue	
caravanier	caravanière	
cardeur	cardeuse	
cardiologue	cardiologue	
caricaturiste	caricaturiste	
carillonneur	carillonneuse	
cariste	cariste	
carreleur	carreleuse	
carrier	carrière	
carrossier	carrossière	
cartographe	cartographe	
cartomancien	cartomancienne	
cartonnier	cartonnière	
cascadeur	cascadeuse	

casernier	casernière	
casquettier	casquettière	
casseur	casseuse	
catalogueur	catalogeuse	
catcheur	catcheuse	
catéchiste	catéchiste	
cavalier	cavalière	
caviste	caviste	
censeur	censeuse <sup>10</sup> , censeure	
censier	censière	
céramiste	céramiste	
céramologue	céramologue	
céréaliier	céréalière	
certificateur	certificatrice	
chainetier	chainetière	
chaineur	chaineuse	
chainiste	chainiste	[10] L'orthographe <i>chainiste</i> est également correcte.
chaisier	chaisière	
chaland	chalande	
challengeur	challengeuse	
chalutier	chalutière	
chamoiseur	chamoiseuse	
champignonniste	champignonniste	
champion	championne	
chancelier	chancelière	
changeur	changeuse	
chanoine	chanoinesse	
chansonnier	chansonnière	
chanteur	chanteuse	[11] <i>Cantatrice</i> s'emploie pour l'art lyrique.
chanteur lyrique	cantatrice	
chapelier	chapelière	
chapiste	chapiste	
charbonnier	charbonnière	
charcutier	charcutière	

chargé (de cours, de mission ...)	chargée (de cours, de mission ...)	
chargeur	chargeuse	
charpentier	charpentière	
charretier	charretière	
charron	charronne	
chasseur	chasseuse	[12] <i>Chasseresse</i> est utilisé en association avec la déesse Diane et dans la littérature.
chasseur de têtes	chasseuse de têtes	
chasseur, tchasseur	chasseuse, tchasseuse	
chaudronnier	chaudronnière	
chauffagiste	chauffagiste	
chauffeur	chauffeuse	
chef	cheffe	
chef de famille	cheffe de famille	
chef-coq	cheffe-coq	
chemin-de-ferriste	chemin-de-ferriste	
cheminot	cheminote	
chercheur	chercheuse	
chevalier	chevalière	
chevrier	chevrière	
chiffonnier	chiffonnière	
chiffeur	chiffeuse	
chimiste	chimiste	
chiromancien	chiromancienne	
chiropracteur	chiropractrice	
chiropraticien	chiropraticienne	
chirurgien	chirurgienne	
chocolatier	chocolatière	
chômeur	chômeuse	
chorégraphe	chorégraphe	
choréologue	choréologue	
choriste	choriste	
chromiste	chromiste	
chroniqueur	chroniqueuse	
chronométréur	chronométréuse	

chuteur	chuteuse	
cigaretteur	cigaretteuse	
cigariériste	cigariériste	
cimenteur	cimenteuse	
cimentier	cimentière	
cinéaste	cinéaste	
cireur	cireuse	
cirier	cirière	
cisailleur	cisailleuse	
ciseleur	ciseleuse	
civiliste	civiliste	
clarinettiste	clarinettiste	
classeur	classeuse	
clavardeur	clavardeuse	
claveciniste	claveciniste	
claviériste	claviériste	
claviste	claviste	
clerc	cleresse, clerc	
clicheur	clicheuse	
client	cliente	
climaticien	climaticienne	
climatologiste	climatologiste	
climatologue	climatologue	
clinicien	clinicienne	
clown	clowne 🙋, clownette, clown	[13] <i>Clownette</i> semble réservé aux clowns hospitaliers/d'animation. <i>Clownesse</i> est vieilli.
coach	coach	
cocher	cochère	
codétenteur	codétentrice	
codétenu	codétendue	
codeur	codeuse	
codificateur	codificatrice	
coffreux	coffreuse	
cogneur	cogneuse	
cogniticien	cogniticienne	
cognitiviste	cognitiviste	

coiffeur	coiffeuse	
colistier	colistièrre	
collabo	collabo	
collaborateur	collaboratrice	
collagiste	collagiste	
collapsologue	collapsologue	
collecteur	collectrice	
collecteur (d'impôts...)	collectrice (d'impôts...)	
collègue	collègue	
colleur	colleuse	
colombophile	colombophile	
colonel	colonelle	[14] Voir la note 5.
coloriste	coloriste	
colporteur	colporteuse	
combattant	combattante	
comédien	comédienne	
comique	comique	
commandant	commandante	
commandeur (de l'ordre de ...)	commandeuse <sup>👩</sup> , commandeure	
commentateur	commentatrice	
commerçant	commerçante	
commercial	commerciale	
commis	commise	
commissaire	commissaire	
commissionnaire	commissionnaire	
communicant	communicante	
communicateur	communicatrice	
community manager, community manager	community manageuse	
compagnon	compagne	[15] <i>Compagnonne</i> désigne aussi une membre d'un groupe, d'une association.
compétiteur	compétitrice	
compositeur	compositrice	
comptable	comptable	
comte	comtesse	

concepteur	conceptrice	
concertiste	concertiste	
cessionnaire	cessionnaire	
conchyliculteur	conchylicultrice	
concierge	concierge	
concouriste	concouriste	
conditionneur	conditionneuse	
conducteur	conductrice	
confectionneur	confectionneuse	
conférencier	conférencière	
confesseur	confesseuse	
confiseur	confiseuse	
confiturier	confiturière	
confrère	consœur	
conseil	conseil	
conseiller	conseillère	
conseilleur	conseilleuse	
conservateur	conservatrice	
conserveur	conserveuse	
consignataire	consignataire	
constatateur	constatatrice	
constructeur	constructrice	
consul	consule	
consultant	consultante	
consulteur	consultrice	
conteur	conteuse	
continueur	continuatrice	
contorsionniste	contorsionniste	
contractuel	contractuelle	
contrapontiste, contrapuntiste	contrapontiste, contrapuntiste	
contre-rapporteur	contre-rapporteuse	
contrebassiste	contrebassiste	
contremaitre	contremaitresse  , contremaitre	[16] L'orthographe avec un accent circonflexe sur le i est également correcte.
contributeur	contributrice	

contrôleur	contrôleuse	
controversiste	controversiste	
convers	converse	
convoyeur	convoyeuse	
coopérant	coopérante	
coopérateur	coopératrice	
coordinateur	coordinatrice	
coordonnateur	coordonnatrice	
copieur	copieuse	
copilote	copilote	
copiste	copiste	
coprésident	coprésidente	
cordier	cordière	
cordiste	cordiste	
cordonnier	cordonnière	
cornemuseur	cornemuseuse	
cornettiste	cornettiste	
corniste	corniste	
correcteur	correctrice	
correspondancier	correspondancière	
correspondant	correspondante	
corroyeur	corroyeuse	
corsetier	corsetière	
cosmeteur	cosméteuse	
cosméticien	cosméticienne	
cosmétologue	cosmétologue	
cosmologiste	cosmologiste	
cosmologue	cosmologue	
cosmonaute	cosmonaute	
costumier	costumière	
cotravailleur	cotravailleuse	
couche-tard, couche-tôt	couche-tard, couche-tôt	
coupeur	coupeuse	
coureur	coureuse	
courrier	courrière	

courriériste	courriériste	
coursier	coursière	
courtier	courtière	
courtisan	courtisane	[17] On trouve aussi <i>courtisane</i> , qui ne répond toutefois pas à la règle suivie par <i>anglicane, gitane, musulmane...</i>
couseur	couseuse	
coutelier	coutelière	
couturier	couturière	
couvreur	couvreuse	
créateur	créatrice	
créatif	créative	
crédentier	crédentière	
créditeur	créditrice	
crémier	crémière	
crêpier	crêpière	
cribleur	cribleuse	
crieur	crieuse	
criminaliste	criminaliste	
criminologiste	criminologiste	
criminologue	criminologue	
cristallier	cristallière	
cristallographe	cristallographe	
critique	critique	
croisé	croisée	
croisiériste	croisiériste	
croupier	croupière	
cruciverbiste	cruciverbiste	
cryogéniste	cryogéniste	
cryptocommuniste	cryptocommuniste	
cryptographe	cryptographe	
cueilleur	cueilleuse	
cuisseur	cuisseuse	
cuisinier	cuisinière	
cuisiniste	cuisiniste	
cuistot	cuistote	

culottier	culotrière	
cultivateur	cultivatrice	
culturiste	culturiste	
cuniculculteur, cuniculteur	cuniculcultrice, cunicultrice	
curateur	curatrice	
customiseur	customiseuse	
cybernéticien	cybernéticienne	
cycliste	cycliste	
cyclomotoriste	cyclomotoriste	
cyclotouriste	cyclotouriste	
cyllindreur	cyllindreuse	
cymbalier	cymbalière	
cymbaliste	cymbaliste	
cytodiagnosticien	cytodiagnosticienne	
cytogénéticien	cytogénéticienne	
cytologiste	cytologiste	
dabiste	dabiste	
dactylo	dactylo	
dactylographe	dactylographe	
dalleur	dalleuse	
danseur	danseuse	[18] <i>Ballerine</i> est employé pour une danseuse de ballet. Il est formé sur <i>ballerin</i> , rarement utilisé.
daron	daronne	
dauphin	dauphine	
dealeur	dealeuse	
débardeur	débardeuse	
débirentier	débirentière	
débitant	débitante	
débiteur [qui a une dette]	débitrice	
débiteur [qui débite]	débiteuse	
débosseleur	débosseleuse	
déboucheur	déboucheuse	
décalqueur	décalqueuse	
décideur	décideuse	

déclarant	déclarante	
décodeur	décodeuse	
décolleteur	décolleteuse	
décorateur	décoratrice	
découpeur	découpeuse	
découvreur	découvreuse	
décrocheur	décrocheuse	
défendeur [juridique]	défenderesse	
défenseur (de la culture, des arts....)	défenseuse (de), défenseuse (...)	
défieur	défieuse	
défricheur	défricheuse	
dégustateur	dégustatrice	
délégateur	délégatrice	
délégué	déléguée	
deltiste	deltiste	
demandeur	demandeuse	
demandeur [juridique]	demanderesse	
démarcheur	démarcheuse	
déménageur	déménageuse	
demi- (centre...)	demi- (centre...)	
démineur	démineuse	
démographe	démographe	
démonstrateur	démonstratrice	
démonteur	démonteuse	
dentiste	dentiste	
denturologiste	denturologiste	
denturologue	denturologue	
déontologue	déontologue	
dépanneur	dépanneuse	
dépeceur	dépeceuse	
dépositaire	dépositaire	
dépouilleur	dépouilleuse	
député	députée	
dermato	dermato	

dermatologue	dermatologue	
descendeur	descendeuse	
désinfecteur	désinfectrice	
désinformateur	désinformatrice	
dessecteur	dessecteuse	
dessinateur	dessinatrice	
détacheur	détacheuse	
détaillant	détaillante	
détecteur	détectrice	
détective	détective	
détenteur	détenrice	
déterreur	déterreuse	
détracteur	détractrice	
devancier	devancière	
développeur	développeuse	
devineur	devineresse	
deviseur	deviseuse	
dévisseur	dévisseuse	
diabétologue	diabétologue	
diacre	diaconesse	
diagnosticien	diagnosticienne	
dialectologue	dialectologue	
dialoguiste	dialoguiste	
diamantaire	diamantaire	
diatomiste	diatomiste	
dictateur	dictatrice	
dictionnairiste	dictionnairiste	
didacticien	didacticienne	
diéséliste	diéséliste	
diététicien	diététicienne	
diététiste	diététiste	
diffamateur	diffamatrice	
diffuseur	diffuseuse	
dilapideur	dilapidatrice	
dinandier	dinandière	
dineur	dineuse	

diocésain	diocésaine	
diagnostiqueur	diagnostiqueuse	
diplomate	diplomate	
diplômé	diplômée	
directeur	directrice	
dirigeant	dirigeante	
dirlo	dirlo	
disc-jockey, disque-jockey	disc-jockeytte 🙌, disque-jockeytte 🙌, disc-jockey, disque-jockey	
discuteur	discuteuse	
diseur	diseuse	
dispacheur	dispacheuse	
dispatcheur	dispatcheuse	
disposant	disposante	
dispositeur	dispositrice	
disquaire	disquaire	
disséqueur, dissecteur	disséqueuse, dissecteuse	
dissimulateur	dissimulatrice	
dissipateur	dissipatrice	
distillateur	distillatrice	
distributeur	distributrice	
DJ	DJette 🙌, DJ	[19] Dans certaines communautés, la forme <i>DJette</i> est vue comme péjorative et on remarque l'utilisation de <i>femme DJ</i> .
docteur	docteure, doctoresse	[20] La forme <i>doctoresse</i> est réservée aux diplômées en médecine. Il semble en perte d'usage.
doctorant	doctorante	
documentaliste	documentaliste	
documentariste	documentariste	
domestique	domestique	
dominotier	dominotière	
domoticien	domoticienne	
dompteur	dompteuse	
donataire	donataire	

donateur	donatrice	
dopeur	dopeuse	
doreur	doreuse	
doseur	doseuse	
dossiste	dossiste	
douanier	douanière	
doubleur	doubleuse	
doyen	doyenne	
dramaturge	dramaturge	
drapier	drapière	
dresseur	dresseuse	
droguiste	droguiste	
droniste	droniste	
duc	duchesse	
e-sportif	e-sportive	
ébéniste	ébéniste	
éboueur	éboueuse	
ébourreur	ébourreuse	
écailler	écaillère	
échantillonneur	échantillonneuse	
écharneur	écharneuse	
échasseur	échasseuse	
échevin	échevine	
échographiste	échographiste	
éclairagiste	éclairagiste	
éclusier	éclusière	
écologiste	écologiste	
écologue	écologue	
économe	économe	
économiste	économiste	
écopasteur	écopasteure	
écorceur	écorceuse	
écorcheur	écorcheuse	
écoutant	écoutante	
écrivain	écrivaine	

écrivillon	écrivillonne	
écrivain	écrivaine	
écuyer	écuyère	
éditeur	éditrice	
éditorialiste	éditorialiste	
éducateur	éducatrice	
égoutier	égoutière	
égyptologue	égyptologue	
élagueur	élagueuse	
électeur	électrice	
électricien	électricienne	
électrologiste	électrologiste	
électromécanicien	électromécanicienne	
électroménagiste	électroménagiste	
électronicien	électronicienne	
éleveur	éleveuse	
émailleur	émailleuse	
emballeur	emballeuse	
embaumeur	embaumeuse	
embouteilleur	embouteilleuse	
emboutisseur	emboutisseuse	
émetteur	émettrice	
émeutier	émeutière	
émondeur	émondeuse	
empailleur	empailleuse	
empaqueteur	empaqueteuse	
empereur	impératrice	
employé	employée	
employeur	employeuse	
emprunteur	emprunteuse	
encadreur	encadreuse	
encaisseur	encaisseuse	
encanteur	encanteuse	
encaveur	encaveuse	
enchanteur	enchanteuse	[21] La forme <i>enchanteresse</i> est aujourd'hui le plus souvent le féminin de l'adjectif.

encodeur	encodeuse	
encolleur	encolleuse	
endocrinologue	endocrinologue	
endocrinologue	endocrinologue	
endoscopiste	endoscopiste	
enduseur	enduseuse	
énergéticien	énergéticienne	
enfileur	enfileuse	
engraisseur	engraisseuse	
enlumineur	enlumineuse	
ennoblisseur	ennoblisseuse	
enquêteur (de police)	enquêteuse	
enquêteur [domaine statistique]	enquêteuse	
enseignant	enseignante	
enseigne	enseigne	
ensemblé	ensemblée	
entoileur	entoileuse	
entôleur	entôleuse	
entomologiste	entomologiste	
entraîneur	entraîneuse	[22] La forme <i>entraîneuse</i> est également correcte.
entrepreneur	entrepreneuse	
épéiste	épéiste	
épicier	épicière	
épidémiologiste	épidémiologiste	
épigraphiste	épigraphiste	
épileur	épileuse	
épistémologiste	épistémologiste	
épistémologue	épistémologue	
équarisseur	équarisseuse	
équilibriste	équilibriste	
équipementier	équipementière	
équipier	équipière	
ergolier	ergolière	
ergonome	ergonome	
ergonome	ergonome	

ergothérapeute	ergothérapeute	
escort	escorte	
escrimeur	escrimeuse	
escroc	escroque	
escroqueur	escroqueuse	
espion	espionne	
esquisseur	esquisseuse	
essayeur	essayeuse	
essayiste	essayiste	
estampeur	estampeuse	
esthéticien	esthéticienne	
estimateur	estimatrice	
étalagiste	étalagiste	
étampeur	étampeuse	
étancheur	étancheuse	
éthicien	éthicienne	
ethnographe	ethnographe	
ethnolinguiste	ethnolinguiste	
ethnologiste	ethnologiste	
ethnologue	ethnologue	
éthologiste	éthologiste	
éthologue	éthologue	
étiqueteur	étiqueteuse	
étireur	étireuse	
étudiant	étudiante	
étuveur	étuveuse	
étymologiste	étymologiste	
eurodéputé	eurodéputée	
évaluateur	évaluatrice	
évangéliste	évangéliste	
évêque	évêque	
examineur	examinatrice	
exécuteur (testamentaire ...)	exécutrice (...)	
exorciseur	exorciseuse	

exorciste	exorciste	
expéditeur	expéditrice	
expéditionnaire	expéditionnaire	
expérimentateur	expérimentatrice	
expert	experte	
exploitant	exploitante	
explorateur	exploratrice	
exportateur	exportatrice	
exposant	exposante	
extracteur	extractrice	
fabricant	fabricante	
fabricateur	fabricatrice	
fabricien	fabricienne	
fabuliste	fabuliste	
façadier	façadière	
façadier	façadière	
facilitateur	facilitatrice	
façonneur	façonneuse	
façonner	façonnière	
facteur [poste, instruments]	factrice	[23] Déjà en 1932, dans la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie française.
factotum	factotum	
facturier	facturière	
faïencier	faïencière	
faiseur (d'anges, d'images...)	faiseuse (...)	
faneur	faneuse	
fanfaron	fanfaronne	
fantaisiste	fantaisiste	
fauconnier	fauconnière	
faux-monneyeur	fausse-monneyeuse	
fendeur	fendeuse	
ferblantier	ferblantière	
fermier	fermière	
ferrailleur	ferrailleuse	
ferronnier	ferronnière	

feudiste	feudiste	
feuilletoniste	feuilletoniste	
feutrier	feutrière	
fichiste	fichiste	
figurant	figurante	
fildefériste	fildefériste	
fileur	fileuse	
fileyeur	fileyeuse	
filigraniste	filigraniste	
financier	financière	
finisseur	finisseuse	
fiscaliste	fiscaliste	
fixeur	fixeuse	
fleurettiste	fleurettiste	
fleuriste	fleuriste	
flexographe	flexographe	
flibustier	flibustière	
flic	fliquesse 🗑️, flique	
floriculteur	floricultrice	
flutiste	flutiste	[24] L'orthographe avec <i>û</i> est également correcte.
fonceur	fonceuse	
fonctionnaire	fonctionnaire	
fondateur	fondatrice	
fondé (de pouvoir, ...)	fondée (...)	
fondeur	fondeuse	
fontainier	fontainière	
fontenier	fontenièr	
footballeur	footballeuse	
footeur	footeuse	
forain	foraine	
forban	forbane	
forestier	forestière	
foreur	foreuse	
forgeron	forgeronne	
forgeur	forgeuse	

formateur	formatrice	
formeur	formeuse	
fossoyeur	fossoyeuse	
fouinard	fouinarde	
fouineur	fouineuse	
fouleur	fouleuse	
fourbisseur	fourbisserieuse	
fournier	fournière	
fournisseur	fournisseuse	
fourreur	fourreuse	
fourrier	fourrière	
fraiseur	fraiseuse	
franc-maçon	franc-maçonne	
franchiseur	franchiseuse	
frappeur	frappeuse	
fraudeur	fraudeuse	
fresquiste	fresquiste	
fricoteur	fricoteuse	
frigorigiste	frigorigiste	
fripiér	fripière	
froebélien	froebélienne	
fromager	fromagère	
fruiticulteur	fruiticultrice	
funambule	funambule	
fusainiste	fusainiste	
fusiniste	fusainiste ♀, fusiniste	
futurologue	futurologue	
gainier	gainière	
galeriste	galeriste	
gameur	gameuse	
gangster	gangstère	
gantier	gantière	
garagiste	garagiste	
garçon (de bureau, de salle...)	dame, fille (...)	

garçon (de café)	serveuse	
garde (du corps, des sceaux...)	garde (...)	
garde-malade	garde-malade	
gardien	gardienne	
gardien de but	gardienne de but	
garnisseur	garnisseuse	
gastroentérologue	gastroentérologue	
gaufreur	gaufreuse	
gaveur	gaveuse	
gemmeur	gemmeuse	
gemmologiste	gemmologiste	
gemmologue	gemmologue	
gendarme	gendarme	
généalogiste	généalogiste	
général	générale	[25] Voir la note 5.
généraliste	généraliste	
généticien	généticienne	
géographe	géographe	
geôlier	geôlière	
géologue	géologue	
géomètre	géomètre	
gérant	gérante	
géreur	géreuse	
gériatre	gériatre	
germaniste	germaniste	
gérontologue	gérontologue	
gestionnaire	gestionnaire	
giletier	giletière	
glaceur	glaceuse	
glacier	glacière	
glaciologue	glaciologue	
golfeur	golfeuse	
goudronneur	goudronneuse	
gouteur	gouteuse	[26] L'orthographe <i>goûteur</i> , <i>goûteuse</i> est également correcte.

gouvernant	gouvernante	[27] <i>Gouvernante</i> a désigné la femme qui exerçait le pouvoir. On dit de Marguerite d'Autriche qu'elle fut gouvernante des Pays-Bas au 16 <sup>e</sup> siècle.
gouverneur	gouverneuse <sup>✎</sup> , gouverneure	
gradé	gradée	
gradué	graduée	
graffeur	graffeuse	
graffiteur	graffiteuse	
grainetier	grainetière	
grainier	grainière	
graisseur	graisseuse	
grammairien	grammairienne	
grammatiste	grammatiste	
grand (officier...)	grande (officière...)	[28] Le pluriel se forme en ajoutant un -s aux deux mots : p. ex., <i>les grandes officiers</i> .
grand homme	grande femme	
grand-duc	grande-duchesse	[29] <i>Grande-duchesse</i> est le seul composé où <i>grande</i> s'accorde.
grand-père	grand-mère	
granuleur	granuleuse	
graphiste	graphiste	
graphologue	graphologue	
graveur	graveuse	
gréeur	gréeuse	
greffier	greffière	
grilladin, grillardin	grilladine, grillardine	
grillageur	grillageuse	
grimpeur	grimpeuse	
griot	griotte	
grossiste	grossiste	
groupie	groupie	
groupiste	groupiste	
grutier	grutière	
guérilléro	guérilléra <sup>✎</sup> , guérilléro	
guérisseur	guérisseuse	
guichetier	guichetière	

guide	guide	
guide-hôte	guide-hôtesse	
guillocheur	guillocheuse	
guitariste	guitariste	
gymnaste	gymnaste	
gynécologue	gynécologue	
habilleur	habilleuse	
hacker	hackeuse	
hacktiviste	hacktiviste	
hagiographe	hagiographe	
haltérophile	haltérophile	
handballeur	handballeuse	
harangueur	harangueuse	
harceleur	harceuse	
hardeur	hardeuse	
harnacheur	harnacheuse	
harpiste	harpiste	
haussier	haussière	
haut- (fonctionnaire...)	haute- (fonctionnaire...)	[30] Le pluriel se forme en ajoutant un -s aux deux mots : p. ex., les <i>hautes-fonctionnaires</i> .
hautboïste	hautboïste	
héliculteur	hélicultrice	
héliographe	héliographe	
héliographeur	héliographeuse	
hématologue	hématologue	
hépatologue	hépatologue	
héraldiste	héraldiste	
herbager	herbagère	
herboriste	herboriste	
histologiste	histologiste	
historien	historienne	
historiographe	historiographe	
hockeyeur	hockeyeuse	
homéopathe	homéopathe	

homme (à tout faire, d'affaires, de peine, -grenouille...)	femme (à tout faire, d'affaires, de peine, -grenouille...)	
homme au foyer	femme au foyer	
homme-orchestre	femme-orchestre	
homme-sandwich	femme-sandwich	
hongroyeur	hongroyeuse	
horloger	horlogère	
horticulteur	horticultrice	
hospitalier	hospitalière	
hôte [qui est invité]	hôte	
hôte [qui invite]	hôtesse	
hôtelier	hôtelière	
houblonnier	houblonnière	
huilier	huilière	
huissier	huissière	
humaniste	humaniste	
humoriste	humoriste	
hydraulicien	hydraulicienne	
hydrographe	hydrographe	
hydrologiste	hydrologiste	
hydrologue	hydrologue	
hygiéniste	hygiéniste	
hypnotiseur	hypnotiseuse	
ichtyologiste	ichtyologiste	
iconographe	iconographe	
idéateur	idéatrice	
identificateur	identificatrice	
illusionniste	illusionniste	
illustrateur	illustratrice	
imagiste	imagiste	
imitateur	imitatrice	
immoticien	immoticienne	
immunologiste	immunologiste	
immunologue	immunologue	
implanteur	implanteuse	

importateur	importatrice	
imposeur	imposeuse	
imposeur	imposteuse, impostrice, imposteure	
imprécateur	imprécatrice	
imprégnateur	imprégnatrice	
imprésario	imprésario	
imprimeur	imprimeuse	
improvisateur	improvisatrice	
indicateur	indicatrice	
industriel	industrielle	
infirmier	infirmière	
influenceur	influenceuse	
infographe	infographe	
infographiste	infographiste	
informateur	informatrice	
informaticien	informaticienne	
ingénieur	ingénieure, ingénieuse	[31] <i>Ingénieuse</i> est correctement formé et est disponible.
initiateur	initiatrice	
innovateur	innovatrice	
inséminateur	inséminatrice	
inspecteur	inspectrice	
instagrammeur	instagrammeuse	
installateur	installatrice	
instigateur	instigatrice	
instituteur	institutrice	
instructeur	instructrice	
instrumentaliste	instrumentaliste	
instrumentier	instrumentière	
instrumentiste	instrumentiste	
intégrateur	intégratrice	
intendant	intendante	
intercepteur	interceptrice	

intercesseur	intercesseuse 🇫🇷, intercesseure	
intérimaire	intérimaire	
intermédiaire	intermédiaire	
intermittent	intermittente	
interne	interne	
interniste	interniste	
interprète	interprète	
interrogateur	interrogatrice	
intervenant	intervenante	
intervieweur	intervieweuse	
intrapreneur	intrapreneuse	
inventeur	inventrice, inventeuse	
investisseur	investisseuse	
irénologue	irénologue	
iridologue	iridologue	
isolateur	isolatrice	
ivoirier	ivoirière	
japonisant	japonisante	
jardinier	jardinière	
jaugeur	jaugeuse	
joailler	joaillère	[32] L'orthographe <i>joaillier</i> , <i>joaillière</i> est également correcte.
jobiste	jobiste	
jockey	jockette 🇫🇷, jockey	
jointeur	jointeuse	
jointoyeur	jointoyeuse	
jongleur	jongleuse	
joueur	joueuse	
journalier	journalière	
journaliste	journaliste	
judoka	judokate 🇫🇷, judoka	
jugé	jugé	
junior	juniore	
juré	jurée	
jurisconsulte	jurisconsulte	

juriste	juriste	
karatéka	karatékaite 🗨️, karatéka	
kayakiste	kayakiste	
kiné	kiné	
kinésiologue	kinésiologue	
kinésiste	kinésiste	
kinésithérapeute	kinésithérapeute	
kiosquier	kiosquière	
kitesurfeur	kitesurfeuse	
koteur	koteuse	
laborant	laborante	
laborantin	laborantine	
laboriste	laboriste	
laboureur	laboureuse	
laceur	laceuse	
laineur	laineuse	
lainier	lainière	
laitier	laitière	
lameur	lameuse	
lamineur	lamineuse	
lanceur	lanceuse	
lanternier	lanternière	
lapidaire	lapidaire	
laqueur	laqueuse	
laquiste	laquiste	
largueur	largueuse	
laryngologiste	laryngologiste	
laryngologue	laryngologue	
laveur	laveuse	
leader, leadeur	leadeuse 🗨️, leadeure	
lecteur	lectrice	
législateur	législatrice	
légiste	légiste	
légumier	légumière	
léprologiste	léprologiste	

léprologue	léprologue	
leveur	leveuse	
lexicographe	lexicographe	
lexicologue	lexicologue	
libelliste	libelliste	
libériste	libériste	
libraire	libraire	
librettiste	librettiste	
licencié	licenciée	
lieutenant	lieutenante	
liftier	liftière	
limonadier	limonadière	
linger	lingère	
linguiste	linguiste	
linotypiste	linotypiste	
liquidateur	liquidatrice	
liquoriste	liquoriste	
liseur	liseuse	
lisseur	lisseuse	
lithographe	lithographe	
littérateur	littératrice	
livreur	livreuse	
locuteur	locutrice	
logeur	logeuse	
logicien	logicienne	
logisticien	logisticienne	
logopède	logopède	
lotisseur	lotisseuse	
louageur	louageuse	
loueur	loueuse	
louveter	louvetière	
ludothécaire	ludothécaire	
lugeur	lugeuse	
lunetier	lunetière	
luthier	luthière	

luthiste	luthiste	
lutteur	lutteuse	
machiniste	machiniste	
maçon	maçonne	
magasinier	magasinière	
magicien	magicienne	
magister	magistère, magister	
magistrat	magistrate	
maïeur, mayeur	maïeure, mayeure	
maïeuticien	maïeuticienne	
maintenancier	maintenancienne	
maintenicien	maintenicienne	
maire	mairesse 🗣️, maire	
maitre	maitresse, maitre	<p>[33] Au féminin, la forme <i>maitre</i> se rencontre surtout au sein des noms composés (<i>une maitre-chien</i>).</p> <p>[34] Le féminin <i>maitre</i> s'emploie comme titre (pour une avocate, p. ex.). C'est aussi le terme recommandé pour désigner les porteuses du diplôme de deuxième cycle de l'enseignement supérieur. L'orthographe avec un accent circonflexe sur le <i>i</i> est également correcte.</p>
maitre-chanteur	maitresse-chanteuse, maitre-chanteuse	
maitre-chien	maitresse-chien 🗣️, maitre-chien	
maitre-queux	maitresse-queux 🗣️, maitre-queux	
major [jeune personne qui défile en maniant une canne de tambour-major]	majorette	
major [officier ou candidat reçu à la première place]	majore	
majordome	majordome	
malfaiteur	malfaitrice	
malfrat	malfrate	
malletier	malletière	

malteur	malteuse	
manageur	manageuse	
mancheur	mancheuse	
mandarin	mandarine	
mandataire	mandataire	
mandoliniste	mandoliniste	
mangaka	mangaka	
manipulateur	manipulatrice	
mannequin	mannequin  , mannequin	
mannequin vedette	mannequin vedette  , mannequin vedette	
manœuvre	manœuvre	
manucure	manucure	
manuel	manuelle	
manufacturier	manufacturière	
manutentionnaire	manutentionnaire	
maquereau	maquerelle	
maquettiste	maquettiste	
maquignon	maquignonne	
maquilleur	maquilleuse	
maraicher	maraichère	[35] On peut écrire aussi <i>marâcher, marâchère</i> .
marathonien	marathonienne	
marbreur	marbreuse	
marbrier	marbrière	
marchand	marchande	
marchandiseur	marchandiseuse	
maréchal	maréchale	[36] Voir la note 5.
maréchal-ferrant	maréchale-ferrante	
mareyeur	mareyeuse	
margeur	margeuse	
marguillier	marguillière	
marin	marine, marin	[37] <i>Marine</i> est correctement formé et disponible.
marinier	marinière	
marionnettiste	marionnettiste	

maroquinier	maroquinière	
marqueteur	marqueteuse, marquetrice	[38] <i>Marquetrice</i> , bien formé, est peu attesté.
marqueur	marqueuse	
marquis	marquise	
marteleur	marteleuse	
masseur	masseuse	
massothérapeute	massothérapeute	
matelassier	matelassière	
matelot	matelote	
mathématicien	mathématicienne	
matinailier	matinalière	
maton	matonne	
mécanicien	mécanicienne	
mécánographe	mécánographe	
mécène	mécène	
médailleur	médailleuse	
médailleste	médailleste	
médecin	médecine, médecin	[39] <i>Médecine</i> est correctement formé, attesté dans l'histoire de la langue et disponible.
médiateur	médiatrice	
mélangeur	mélangeuse	
mélodiste	mélodiste	
membre	membre	
mémorialiste	mémorialiste	
ménager	ménagère	[40] On utilisera <i>panier du ménage</i> ou <i>panier ménager</i> , plutôt que <i>panier de la ménagère</i> .
ménestrel	ménestrelle	
ménétrier	ménétrière	
meneur	meneuse	
mentor	mentore	
menuisier	menuisière	
mercaticien	mercaticienne	
messenger	messagère	
métalliseur	métalliseuse	
métallo	métallo	
métallographe	métallographe	

métallurgiste	métallurgiste	
météorologiste	météorologiste	
météorologue	météorologue	
méthodicien	méthodicienne	
mètreur	mètreuse	
métrologiste	métrologiste	
métrologue	métrologue	
metteur (en page, en scène...)	metteuse (en page, en scène...)	
meunier	meunière	
milicien	milicienne	
militaire	militaire	
mime	mime	
minéralier	minéralière	
minéralogiste	minéralogiste	
mineur (d'âge)	mineure	
mineur [mines]	mineuse	
miniaturiste	miniaturiste	
minime	minime	
ministre	ministre	
mireur	mireuse	
miroitier	miroitière	
missionnaire	missionnaire	
mixeur	mixeuse	
mixologiste	mixologiste	
mixologue	mixologue	
modèle	modèle	
modéliste	modéliste	
modérateur	modératrice	
modiste	modiste	
moine	moniale	[41] Le féminin <i>moinesse</i> est aujourd'hui vieilli et généralement péjoratif.
moireur	moireuse	
monétariste	monétariste	
moniteur	monitrice	
monotypiste	monotypiste	

monsieur	madame	[42] Dans les actes et les communications visées par le décret, l'appellation <i>Madame</i> en lieu et place de <i>Mademoiselle</i> est à généraliser
monteur	monteuse	
montreur	montreuse	
monumentiste	monumentiste	
moquettiste	moquettiste	
mosaïste	mosaïste	
motard	motarde	
motelier	motelière	
motocycliste	motocycliste	
mouleur	mouleuse	
moulineur	moulineuse	
mouliste	mouliste	
mousse	mousse	
murailleur	murailleuse	
muraliste	muraliste	
musicien	musicienne	
musicologue	musicologue	
mycologue	mycologue	
mytiliculteur	mytilicultrice	
nageur	nageuse	
narrateur	narratrice	
naturaliste	naturaliste	
naturopathe	naturopathe	
nautonier	nautonière	
navigateur	navigatrice	
nécromancien	nécromancienne	
négociant	négociante	
négociateur	négociatrice	
nègre	nègre	
néphrologue	néphrologue	
nettoyeur	nettoyeuse	
neurologue	neurologue	
nivoculteur	nivocultrice	
nomenclateur	nomenclatrice	

notaire	notaire	[43] Autrefois <i>notairesse</i> . Voir aussi la note 5.
notateur	notatrice	
nouveau venu	nouvelle venue	
nouveau-né	nouveau-née	[44] On trouve <i>nouvelle-née</i> dans des œuvres littéraires (ex. Marguerite Yourcenar). Dans ce cas, <i>nouvelle</i> est analysé comme un adjectif (voir <i>nouvelle venue</i> ).
nouvelliste	nouvelliste	
numérologue	numérologue	
numismate	numismate	
nutritionniste	nutritionniste	
oblat	oblade	
observateur	observatrice	
obstétricien	obstétricienne	
obtenteur	obtentrice	
océanaute	océanaute	
océanographe	océanographe	
océanologue	océanologue	
oculariste	oculariste	
oculiste	oculiste	
odontologiste	odontologiste	
œnologue	œnologue	
officiel	officielle	
officier	officière	
offsettiste	offsettiste	
oiseleur	oiseleuse	
oiselier	oiselière	
oncologue	oncologue	
opérateur	opératrice	
ophtalmologue	ophtalmologue	
ophtalmologiste	ophtalmologiste	
opresseur	opresseuse	
opticien	opticienne	
optométricien	optométricienne	
optométriste	optométriste	
orateur	oratrice	
orchestrateur	orchestratrice	

ordonnateur	ordonnatrice	
orfèvre	orfèvre	
organicien	organicienne	
organisateur	organisatrice	
organiste	organiste	
orientaliste	orientaliste	
orienteur	orienteuse	
ornemaniste	ornemaniste	
ornithologiste	ornithologiste	
ornithologue	ornithologue	
orpailleur	orpailleuse	
orthodontiste	orthodontiste	
orthopédiste	orthopédiste	
orthophoniste	orthophoniste	
orthoptiste	orthoptiste	
ostéopathe	ostéopathe	
ostréiculteur	ostréicultrice	
otorhinolaryngologiste	otorhinolaryngologiste	
ourdisseur	ourdisseuse	
outilleur	ouilleuse	
ouvreur	ouvreuse	
ouvrier	ouvrière	
packageur	packageuse	
payeur	payeuse	
palefrenier	palefrenière	
paléographe	paléographe	
paléontologue	paléontologue	
paludier	paludière	
palynologue	palynologue	
panneautier	panneautière	
papa poule	maman poule	
pape	papesse	[45] <i>Papesse</i> est utilisé dans les emplois métaphoriques ( <i>la papesse de la mode</i> ), et pour <i>la papesse Jeanne</i> .
papetier	papetière	
papillonneur	papillonneuse	

papyrologue	papyrologue	
paqueteur	paqueteuse	
parachutiste	parachutiste	
paradontiste	paradontiste	
parapentiste	parapentiste	
parasitologue	parasitologue	
parcheminier	parcheminière	
parfumeur	parfumeuse	
parlementaire	parlementaire	
parolier	parolière	
parqueteur	parqueteuse	
parquetier [juridique]	parquetière	
parqueur	parqueuse	
parraineur	parraineuse	
partisan	partisane	[46] On trouve aussi <i>partisante</i> , qui ne répond toutefois pas à la règle suivie par <i>anglicane, gitane, musulmane...</i>
passemmentier	passemmentière	
passeur	passeuse	
pastelliste	pastelliste	
pasteur	pasteure	[47] <i>Pastoresse</i> est peu usité.
pathologiste	pathologiste	
patient	patiente	
patineur	patineuse	
pâtissier	pâtissière	
patron	patronne	
patronnier	patronnière	
patrouilleur	patrouilleuse	
paveur	paveuse	
payeur	payeuse	
paysagiste	paysagiste	
paysan	paysanne	
péagiste	péagiste	
peaussier	peaussière	
pêcheur	pêcheresse	
pêcheur	pêcheuse	

pédagogue	pédagogue	
pédégé, PDG	pédégée, pédégère, PDGère	[48] <i>Pédégère</i> n'est pas une formation régulière. Elle est apparue, d'abord dans l'usage oral, sur le modèle de <i>pionnier-pionnière, pâtissier-pâtissière</i> , etc.
pédiatre	pédiatre	
pédicure	pédicure	
pédologue	pédologue	
pédopsychiatre	pédopsychiatre	
peintre	peintre	[49] <i>Peintresse</i> a existé.
peintre animalier	peintre animalière	
péléonthologiste	péléonthologiste	
pensionné	pensionnée	
pépinieriste	pépinieriste	
percepteur	perceptrice	
perceur	perceuse	
perchiste	perchiste	
percussionniste	percussionniste	
perforateur	perforatrice	
perforeur	perforeuse	
performeur	performeuse	
permaculteur	permacultrice	
permanent	permanente	
perruquier	perruquière	
peseur	peseuse	
pétrographe	pétrographe	
pharmacien	pharmacienne	[50] Voir la note 5.
philologue	philologue	
philosophe	philosophe	
phlébologue	phlébologue	
phonéticien	phonéticienne	
phonologue	phonologue	
phonothécaire	phonothécaire	
photocomposeur	photocomposeuse	
photocompositeur	photocompositrice	
photocopiste	photocopiste	
photographe	photographe	

physicien	physicienne	
physiologiste	physiologiste	
pianiste	pianiste	
picoreur	picoreuse	
pieur	pieuse	
pierriste	pierriste	
pigeonniste	pigeonniste	
pigiste	pigiste	
pilleur	pilleuse	
pilote	pilote	
pion	pionne	
pionnier	pionnière	
pipelinier	pipelière	
piqueteur	piqueteuse	
piqueur	piqueuse	
pirate	pirate	
pisciculteur	piscicultrice	
piscinier	piscinière	
pisciniste	pisciniste	
pistard	pistarde	
pisteur	pisteuse	
pistier	pistière	
pizzaiolo	pizzaiola	
placeur	placeuse	
plafonneur	plafonneuse	
plagiste	plagiste	
plaignant	plaignante	
planchiste	planchiste	
planeur	planeuse	
planificateur	planificatrice	
planiste	planiste	
planeur	planeuse	
planteur	planteuse	
planton	plantonne	
plaqueur	plaqueuse	
plaquiste	plaquiste	

plasticien	plasticienne	
platiniste	platiniste	
plâtrier	plâtrière	
plieur	plieuse	
plombier	plombière	
plongeur	plongeuse	
ploutocrate	ploutocrate	
plumassier	plumassière	
pneumologue	pneumologue	
podologue	podologue	
poëlier	poëlière	
poète	poétesse ♀, poète	
poinçonneur	poinçonneuse	
pointeur	pointeuse	
poissonnier	poissonnière	
polémologue	polémologue	
policier	policière	
polisseur	polisseuse	
politicien	politicienne	
politologue	politologue	
polycopiste	polycopiste	
polygraphe	polygraphe	
polytechnicien	polytechnicienne	
pom-pom boy	pom-pom girl	
pomologue	pomologue	
pompier	pomprière	
pompiste	pompiste	
ponceur	ponceuse	
pongiste	pongiste	
porcelainier	porcelainière	
porcher	porchère	
porte parole	porte parole	
porte- + nom masculin	porte- + nom féminin	
porteur	porteuse	
portier	portière	

portraitiste	portraitiste	
poseur	poseuse	
possesseur	possesseuse <sup>♂</sup> , possesseuse	
post- (éditeur...)	post- (éditrice...)	[51] Parfois en un mot : <i>postéditeur</i>
postier	postière	
postulant	postulante	
potier	potière	
pourvoyeur	pourvoyeuse	
praticien	praticienne	
précepteur	préceptrice	
précurseur	précurseuse <sup>♂</sup> , précurseuse	
prédécesseur	prédécesseuse <sup>♂</sup> , prédécesseuse	
prédicateur	prédicatrice	
préfacier	préfacière	
préfet	préfète	
préhistorien	préhistorienne	
premier	première	[52] L'adjectif <i>premier</i> est fréquent dans les désignations de métier. Il se féminise de façon régulière en <i>première</i> : <i>première conseillère</i> , <i>première danseuse</i> , <i>première surveillante</i> , etc. Il est parfois employé seul, pour désigner le <i>Premier ministre</i> , la <i>Première ministre</i> . Dans le monde de la couture, il est question aussi de <i>première</i> , employé comme un nom.
Premier ministre	Première ministre	
premier violon	première violon	
preneur	preneuse	
préparateur	préparatrice	
prépensionné	prépensionnée	
préposé	préposée	
présentateur	présentatrice	
président	présidente	
presseur	presseuse	
prestidigitateur	prestidigitatrice	
prête-nom	prête-nom	

prête-plume	prête-plume	
préteur	préteuse	
prêteur	prêteuse	
prêtre	prêtresse, prêtre	[53] <i>Prêtresse</i> désigne aussi la servante d'un culte, notamment dans l'antiquité. Il a aussi des emplois métaphoriques ( <i>prêtresse de la mode</i> ).
prévisionniste	prévisionniste	
prieur	prieure	
prince	princesse	
principal	principale	
priseur	priseuse	
procureur (du roi)	procureuse  , procureure	
procureur [en vertu d'une procuration]	procuratrice	
producteur	productrice	
professeur	professeure, professeuse	[54] <i>Professeuse</i> est disponible et a été utilisé par le passé.
professionnel	professionnelle	
profileur	profileuse	
programmeur	programmatrice	
programmeur	programmeuse	
programmiste	programmiste	
projectionniste	projectionniste	
projeteur	projeteuse	
promoteur	promotrice	
pharmacien	pharmacienne	
proposateur	proposatrice	
proposer	proposeuse	
propréteur	propréteuse	
prosateur	prosatrice	
prosodiste	prosodiste	
prospecteur	prospectrice	
prospectiviste	prospectiviste	
prostitué	prostituée	
prote	prote	

prothésiste	prothésiste	
proviseur	proviseure, proviseuse	[55] <i>Proviseuse</i> , rare, est correctement formé et disponible.
provocateur	provocatrice	
prudhomme	prudhomme	[56] L'orthographe <i>prud'homme</i> est également correcte. Dans d'autres pays francophones, on rencontre parfois les féminins <i>prud'femme</i> ou <i>prudfemme</i> .
psychanalyste	psychanalyste	
psychiatre	psychiatre	
psychologue	psychologue	
psychométricien	psychométricienne	
psychomotricien	psychomotricienne	
psychopédagogue	psychopédagogue	
psychothérapeute	psychothérapeute	
publiciste	publiciste	
publicitaire	publicitaire	
puériculteur	puéricultrice	
pupitreur	pupitreuse	
quartier-maitre	quartier-maitresse 🇫🇷, quartier-maitre	[57] L'orthographe avec <i>mâitre</i> ou <i>mâitresse</i> est également correcte.
questeur	questrice	
quilleur	quilleuse	
quincailler	quincaillère	[58] L'orthographe <i>quincaillier</i> , <i>quincaillère</i> est également correcte.
rabatteur	rabatteuse	
raboteur	raboteuse	
rabouilleur	rabouilleuse	
raccommodeur	raccommodeuse	
racleur	racluse	
radariste	radariste	
radiesthésiste	radiesthésiste	
radio	radio	
radioamateur	radioamatrice	
radiologiste	radiologiste	
radiologue	radiologue	
raffineur	raffineuse	
ramasseur	ramasseuse	

ramendeur	ramendeuse	
rameur	rameuse	
randonneur	randonneuse	
rapeur	rapeuse	[59] L'orthographe <i>rappeur, rappeuse</i> est également correcte.
rapporteur	rapporteuse	
ravitailleur	ravitailleuse	
réalisateur	réalisatrice	
réanimateur	réanimatrice	
réassortisseur	réassortisseuse	
rebouteur, rebouteux	rebouteuse	
receleur	receleuse	[60] L'orthographe <i>recéleur, recéleuse</i> est également correcte.
recenseur	recenseuse	
récepteur	réceptrice	
réceptionnaire [marchandises]	réceptionnaire	
réceptionniste [personnes]	réceptionniste	
receveur	receveuse	
rechercheur	rechercheuse	
récitant	récitante	
reconstituteur	reconstitueuse	
recouvreur	recouvreuse	
recruteur	recruteuse	
recteur	rectrice	
rectifieur	rectifieuse	
recycleur	recycleuse	
rédacteur	rédactrice	
rédacteur en chef	rédactrice en chef	[61] On trouve aussi <i>rédac-cheffe</i> en contexte informel, où le nom <i>cheffe</i> est employé sans préposition et mis au féminin.
redresseur	redresseuse	
réécrivain	réécrivaine	
rééducateur	rééducatrice	
référéncieur	référéncieuse	
référendaire	référendaire	
réflexologue	réflexologue	

régent	régente	
régisseur	régisseuse	
régleur	régleuse	
régulateur	régulatrice	
rejointoyeur	rejointoyeuse	
relationniste	relationniste	
releveur	releveuse	
relieur	relieuse	
religieux	religieuse	
remailleur	remailleuse	
rembourseur	rembourseuse	
remmailleur	remmailleuse	
rémouleur	rémouleuse	
rempailleur	rempailleuse	
remplaçant	remplaçante	
rendeur	rendeuse	
réparateur	réparatrice	
répartiteur	répartitrice	
repasseur	repasseuse	
répétiteur	répétitrice	
répondant	répondante	
reporter [presse]	reportrice 🗞️, reportère	
reporteur [imprimerie]	reporteuse 🗞️, reportrice	
repreneur	repreneuse	
représentant	représentante	
reproducteur	reproductrice	
reprographe	reprographe	
requérant	requérante	
réservataire	réservataire	
réserviste	réserviste	
résidant	résidante	
résident	résidente	
responsable	responsable	
ressemeleur	ressemeleuse	
restaurateur	restauratrice	

restituteur	restitutrice	
rétameur	rétameuse	
retordeur	retordeuse	
retoucheur	retoucheuse	
retraité	retraîtée	
rêvasseur	rêvasseuse	
revendeur	revendeuse	
revendicateur	revendicatrice	
révérénd	révérénde	
réviseur	réviseuse	
rhabilleur	rhabilleuse	
rhéteur	rhéteuse	
rhétoricien	rhétoricienne	
rhétorisateur	rhétoricienne	
rhumatologue	rhumatologue	
rinceur	rinceuse	
ripeur	ripeuse	
riveteur	riveteuse	
riveur	riveuse	
robinetier	robinetière	
roboticien	roboticienne	
rodeur	rodeuse	
roi	reine	
romancier	romancière	
romanisant	romanisante	
romaniste	romaniste	
rosiériste	rosiériste	
rotativiste	rotativiste	
rôtisseur	rôtisseuse	
roturier	roturière	
roulier	roulière	
routard	routarde	
routeur	routeuse	
routier	routière	
sableur	sableuse	

saboteur	saboteuse	
sabotier	sabotière	
sacrificateur	sacrificatrice	
sacristain	sacristine	[62] <i>Sacristaine</i> est la forme ancienne.
sage-femme	sage-femme	[63] Au masculin, on emploie <i>un sage-femme</i> ou <i>un homme sage-femme</i> .
saisonnier	saisonnière	
salarié	salariée	
salésien	salésienne	
saleur	saleuse	
salinier	salinière	
sanctionateur	sanctionnatrice	
santonnier	santonnière	
sapeur	sapeuse	
saucier	saucière	
sauteur	sauteuse	
sauveteur	sauveteuse	
savant	savante	
savetier	savetière	
saxophoniste	saxophoniste	
scannériste	scannériste	
scanneuriste	scanneuriste	
scaphandrier	scaphandrière	
scelleur	scelleuse	
scénarimagiste	scénarimagiste	
scénariste	scénariste	
scénariste-conseil	scénariste-conseil	
scénographe	scénographe	
scientifique	scientifique	
scieur	scieuse	
scripte	scripte	
scripteur	scriptrice	
scrutateur	scrutatrice	
sculpteur	sculpteuse, sculptrice	
second	seconde	
secouriste	secouriste	

secrétaire	secrétaire	
secrétaire perpétuel	secrétaire perpétuelle	
séismologue	séismologue	
sélectionneur	sélectionneuse	
sémanticien	sémanticienne	
sémiologue	sémiologue	
sémioticien	sémioticienne	
sénateur	sénatrice	
sénior	séniore	[64] L'orthographe sans accent est également correcte.
sénologue	sénologue	
sergent	sergente	
sériculteur	séricultrice	
sérologiste	sérologiste	
serriste	serriste	
serrurier	serrurière	
sertisseur	sertisseuse	
serveur	serveuse	
serviteur	servante	
sexeur	sexeuse	
sexologue	sexologue	
shampouineur	shampouineuse	
sidéurgiste	sidéurgiste	
signaleur	signaleuse	
signataire	signataire	
sinologue	sinologue	
siropier	siropière	
sismologue	sismologue	
skieur	skieuse	
skinhead	skinhead	
skippeur	skippeuse	
slalomeur	slalomeuse	
slameur	slameuse	
slasheur/slasher	slasheuse	
sociologue	sociologue	
soignant	soignante	

soigneur	soigneuse	
soldat	soldate	
soldeur	soldeuse	
solier	solière	
soliste	soliste	
solliciteur	solliciteuse	
sommelier	sommelière	
sondeur	sondeuse	
sonneur	sonneuse	
sophrologue	sophrologue	
sorcier	sorcière	
sortant	sortante	
soudeur	soudeuse	
souffleur	souffleuse	
sourceur	sourceuse	
sourcier	sourcière	
sous-chef	sous-chef	
sous-officier	sous-officière	
sous-traitant	sous-traitante	
souscripteur	souscriptrice	
soussigné	soussignée	
spationaute	spationaute	
speakeur	speakerine	
spécialiste	spécialiste	
spectateur	spectatrice	
spéculateur	spéculatrice	
spéléologue	spéléologue	
spéléonaute	spéléonaute	
sponsor	sponsore	
sportif	sportive	
sprinteur	sprinteuse	
squatteur	squatteuse	
stadiaire	stadiaire	
stadier	stadière	
staffeur	staffeuse	
stagiaire	stagiaire	

standardiste	standardiste	
standupper/uppeur	standuppeuse	
startupeur	startupeuse	
statisticien	statisticienne	
statuaire	statuaire	
stéarinier	stéarinière	
sténo	sténo	
sténodactylo	sténodactylo	
sténographe	sténographe	
sténotypeur	sténotypeuse	
sténotypiste	sténotypiste	
steward	hôtesse	
stockiste	stockiste	
stomatologiste	stomatologiste	
stomatologue	stomatologue	
stratège	stratège	
stratigraphe	stratigraphe	
stripteaseur	stripteaseuse	
stucateur	stucatrice	
styliste	styliste	
substitut	substitute	
successeur	successeuse  , successeure	
supérieur	supérieure	
superviseur	superviseuse	
suppléant	suppléante	
supporteur	supportrice	
surfeur	surfeuse	
surintendant	surintendante	
surveillant	surveillante	
sylviculteur	sylvicultrice	
syndic	syndique	
syntacticien	syntacticienne	
systemier	systemière	
tabacologue	tabacologue	
tabaculteur	tabacultrice	

tabletier	tabletière	
tâcheron	tâcheronne	
tagueur	tageuse	
taïkonaute	taïkonaute	
taillandier	taillandière	
tailledoucier	tailledoucière	
tailleur	tailleuse	
tailleur-ciseleur	tailleuse-ciseleuse	
tanneur	tanneuse	
tapissier	tapissière	
tatoueur	tatoueuse	
taulier	taulière	
taupier	taupière	
taxateur	taxatrice	
taxidermiste	taxidermiste	
taximan	chauffeuse de taxi	
technicien	technicienne	
technocrate	technocrate	
technologiste	technologiste	
technologue	technologue	
teinteur	teinteuse	
teinturier	teinturière	
téléacheteur	téléacheteuse	
télégraphiste	télégraphiste	
télématicien	télématicienne	
téléphoniste	téléphoniste	
télétravailleur	télétravailleuse	
télévangéliste	télévangéliste	
télévendeur	télévendeuse	
télexiste	télexiste	
témoin	témoin	[65] <i>Témoine</i> relève du registre oral, il est humoristique ou désigne spécifiquement les témoins de mariage féminins.
tenancier	tenancière	
tendanceur	tendanceuse	
tendeur	tendeuse	

teneur	teneuse	
tennisman	joueuse de tennis, tenniswoman	
tentateur	tentatrice	
terminologue	terminologue	
terrassier	terrassière	
thanatologue	thanatologue	
thanatopracteur	thanatopractrice	
théologien	théologienne	
théoricien	théoricienne	
thérapeute	thérapeute	
timonier	timonière	
tireur	tireuse	
tisserand	tisserande	
tisseur	tisseuse	
titulaire	titulaire	
toiletteur	toiletteuse	
toiturier	toiturière	
tôlier	tôlière	
tonnelier	tonnelière	
top-modèle	top-modèle	
topographe	topographe	
toponymiste	toponymiste	
tordeur	tordeuse	
toréador	toréadore	
toréro	toréra	
torpilleur	torpilleuse	
torréfacteur	torréfactrice	
toupilleur	toupilleuse	
tour opérateur	tour opératrice	
tourbier	tourbière	
tourneur	tourneuse	
toxicologue	toxicologue	
traceur	traceuse	
tradeur	tradeuse	

tradipraticien	tradipraticienne	
traducteur	traductrice	
tragédien	tragédienne	
traiteur	traiteuse 🗑️, traiteure	
trameur	trameuse	
traminot	traminote	
trancheur	trancheuse	
transformiste	transformiste	
transporteur	transporteuse	
trapéziste	trapéziste	
trappeur	trappeuse	
trappiste	trappistine	
traumatologue	traumatologue	
travailleur	travailleuse	
trayer	trayeuse	
tréfileur	tréfileuse	
treillageur	treillageuse	
trekkeur	trekkeuse	
trempeur	trempeuse	
trésorier	trésorière	
tresseur	tresseuse	
tribun	tribun	[66] <i>Tribune</i> est disponible, <i>tribunesse</i> semble désuet.
tributaire	distributaire	
tricoteur	tricoteuse	
trieur	trieuse	
tripier	trapière	
troll	trolle	
tromboniste	tromboniste	
trompettiste	trompettiste	
tronçonneur	tronçonneuse	
truiticulteur	truiticultrice	
truqueur	truqueuse	
truquiste	truquiste	
tubiste	tubiste	
tuilier	tuilière	

turfiste	turfiste	
tuteur	tutrice	
tuyauteur	tuyauteuse	
typographe	typographe	
universitaire	universitaire	
urbaniste	urbaniste	
urgentiste	urgentiste	
urologue	urologue	
usager	usagère	
usineur	usineuse	
usufruitier	usufruitière	
usurpateur	usurpatrice	
utilisateur	utilisatrice	
vacataire	vacataire	
vacher	vachère	
vainqueur	vainqueuse <sup>67</sup> , vainqueure	
vannier	vannière	
vapoteur	vapoteuse	
varappeur	varappeuse	
veilleur	veilleuse	
véloplanchiste	véloplanchiste	
vélite	vélite	
vélivole	vélivole	
vélociste	vélociste	
vendangeur	vendangeuse	
vendeur	vendeuse	
vendeur [juridique]	venderesse	
ventriloque	ventriloque	
verbicruciste	verbicruciste	
verdurier	verdurière	
vérificateur	vérificatrice	
vernisser	vernisseuse	
verrier	verrière	
vétéran	vétérane	[67] On trouve aussi <i>vétérante</i> , qui ne répond toutefois pas à la règle suivie par <i>anglicane</i> , <i>gitane</i> , <i>musulmane</i> ...

vétérinaire	vétérinaire	
vététiste	vététiste	
vibraphoniste	vibraphoniste	
vice- (président...)	vice- (présidente...)	
vicomte	vicomtesse	
vidangeur	vidangeuse	
vidéaste	vidéaste	
vigneron	vigneronne	
vinaigrier	vinaigrière	
violoncelliste	violoncelliste	
violoniste	violoniste	
virologiste	virologiste	
virologue	virologue	
visagiste	visagiste	
visiteur	visiteuse	
viticulteur	viticultrice	
vitrier	vitrière	
vlogueur	vlogueuse	
voilier	voilière	
voiturier	voiturière	
volailer	volaille	
volcanologue	volcanologue	
voleur	voleuse	
volleyeur	volleyeuse	
voyageur	voyageuse	
voyagiste	voyagiste	
voyant	voyante	
voyer	voyère	
voyou	voyou	[68] <i>Voyoute</i> et <i>voyouse</i> sont attestés.
vulcanologue	vulcanologue	
vulgarisateur	vulgarisatrice	
wagonnier	wagonnière	
webmestre	webmestre	
windsurfeur, windsurfiste	windsurfeuse, windsurfiste	
xylographe	xylographe	

xylophoniste	xylophoniste	
yogi	yogi	
youtubeur	youtubeuse	
zingueur	zingueuse	
zoologiste	zoologiste	
zoologue	zoologue	
zythologue	zythologue	

Ce guide a été rédigé par le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques sous la coordination de Dan Van Raemdonck (ULB et VUB) et Anne-Catherine Simon (UCLouvain).

À propos du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques (Conseil des langues) :

Le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques est une instance d'avis instaurée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle. Selon l'article 28 du décret, qui définit la mission du Conseil, ce dernier est invité à formuler, d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou du Parlement de la Communauté française, des avis et recommandations :

- 1° sur toute question relative à la politique linguistique et à la francophonie autant en Communauté française que sur le plan international ;
- 2° sur l'évolution de la situation linguistique en Communauté française et sur la place de la langue française, des langues régionales endogènes et de la langue des signes par rapport aux autres langues pratiquées en Communauté française ;
- 3° sur l'évolution de l'usage de la langue française, des langues régionales endogènes et de la langue des signes et sur leur enrichissement ;
- 4° sur toute action de promotion, de protection et de sensibilisation à la langue française, aux langues régionales endogènes et à la langue des signes.

L'instance est composée d'expertes et d'experts en linguistique, langue française, langues régionales et langue des signes.



Une publication de la Direction de la Langue française

**Collection « Guide »**

Le présent guide est disponible en version papier et au format électronique.

Découvrez les autres titres de la collection « Guide » sur [www.languefrancaise.cfwb.be](http://www.languefrancaise.cfwb.be)

Infos et commandes : [languefrancaise@cfwb.be](mailto:languefrancaise@cfwb.be)

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale de la Culture

Service général des Lettres et du Livre

Direction de la Langue française

Boulevard Léopold II 44 - 1080 Bruxelles

Numéro d'appel gratuit : 0800 20 000

Coordination de la publication : Aurore Dumont

Graphisme : [Nor]production

Impression : AZ Print

Éditrice responsable : Nadine Vanwelkenhuyzen

ISBN : 978-2-930964-79-9

Dépôt légal : D/2023/7823/4

©Tous droits réservés